

...bis

...bruxelles informations sociales

décembre 2016
n°174

TRAVAIL SOCIAL et militantisme

CBCS 

CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Travail social et militantisme

Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

INTRODUCTION

L'appel à projet : une nouvelle manière de réduire l'action associative ?

3

Analyse de Jacques Moriau, sociologue, CBCS asbl

PARTIE 1 : QUE DE LIMITES !...

Militer ? Faire son job et en chercher les moyens

9

Article de Alain Willaert, coordinateur CBCS asbl

Militer ? Explorer les interstices du travail social...

12

Article de Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, d'après les interviews de Eric Husson et Odile Jacmain (LAMA asbl)

Entre «résistance et ripostes associatives»

17

Interviews croisées de Quentin Mortier (SAW-B), Chantal Dricot (CESEP) et Carmelo Virone (SMart)

Le point de vue de...

19

Interview de Eric Vermeersch, directeur-adjoint et formateur, CESEP

PARTIE 2 : MILITER : OUVRIR LES FENÊTRES !

«Le travail social est aussi politique»

21

Portrait de Sébastien Gratoir, enseignant à l'IESSID de la Haute Ecole Bruxelles-Brabant

«Nouveaux» mouvements sociaux et travail social : solidaires ?

26

Article de Stéphanie Devlésaver, d'après les interviews de Julie Maenaut (Tout Autre Chose), Mathieu Bietlot (136 jours), Quentin Mortier (SAW-B)

Le Manifeste du travail social, un outil de résistance et un plaidoyer !

32

Explications avec les membres du bureau du CVTS

Talvères et rencontre sociale

34

Carte blanche de Paul Hermant (Acteur des Temps Présents/136 jours)

CONCLUSION

«Etre tous en lien»...

39

Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

POUR APPROFONDIR

Quelques pistes, parmi d'autres

40

Travail social et militantisme



CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Bis n° 174 - décembre 2016

Bruxelles Informations Sociales est la revue
périodique du Conseil bruxellois de coordination
sociopolitique asbl.

Editeur responsable

M. Charles Lejeune
Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles
T. 02 511 89 59
info@cbcs.be / www.cbcs.be

Conseil d'administration

Ballant Catherine, Cocu Christophe, Colle Eric,
Dedal Martine, Degouis Anne, Dumont Marc, Dupuis
Yves, Gonçalves Manu, Houzeau Jean-Charles,
Kempeneers-Foulon Thérèse, Lejeune Charles,
Maun Jacqueline, Meersseman Marie-Christine,
Nieuwenhuys Céline, Nzuanu Germaine, Pahud
Solveig, Pettiaux Michel, Roland Michel, Schoemann
Pierre, Vandroogenbroeck Dany, Vanhessen Christine,
Végaïrinsky Catherine, Verhaegen Lydwine, Vinikas
Bruno et Zaitouni Fatima.

Coordination du CBCS et de sa revue

Alain Willaert / awillaert@cbcs.be
Stéphanie Devléssaver / sdevléssaver@cbcs.be

Conception graphique, mise en page et production

Studio Witvrouwen / www.witvrouwen.be

Photos

Cover et pp. 2, 8, 13, 16, 20, 22, 24, 30, 32, 37, 38 :
Bénédicte Maindix / www.benedictemaindix.com
Autres photos : www.tac.be p.29.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Les articles et extraits d'article ne peuvent être
reproduits qu'avec l'accord de la rédaction.



Lorsqu'en équipe de rédaction du BIS, nous avons décidé ce numéro sur les initiatives sociales et citoyennes, épatés que nous étions par la foultitude de « nouveaux » mouvements sociaux (Tout Autre Chose, Acteurs des Temps Présents, 136 jours, Ecole en colère, Nuit debout...), **nous avions cette hypothèse**: l'associatif subventionné - considéré par l'autorité politique comme service public fonctionnel - n'était plus en capacité de jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir; dès lors, selon le principe des vases communicants, **le militantisme progressiste investissait ou créait d'autres lieux, dégagés de toute dépendance au pouvoir dominant**. Au fil de nos rencontres, de nos lectures, de nos investigations, on s'est rendu compte que l'équation était moins caricaturale, plus complexe.

Parce que de tout temps, et particulièrement depuis la fin du 19^{ème} siècle, des mouvements plus ou moins organisés sont nés chaque fois que le pouvoir dominant imposait trop d'injustice sociale et économique, comme c'est le cas aujourd'hui.

Parce que des initiatives citoyennes « novatrices, « alternatives », « révolutionnaires » au moment de leur émergence, ont été par la suite reconnues et soutenues par l'autorité publique. Pensons aux plannings familiaux, aux maisons médicales ...

Parce qu'on trouve bien souvent derrière la logistique nécessaire au fonctionnement de ces « nouveaux » mouvements sociaux, des structures institutionnalisées et leurs travailleurs (syndicats, services d'éducation permanente, associations culturelles ...)

Parce qu'à Bruxelles, les relations entre les services subventionnés, le politique et son administration sont globalement bonnes, malgré l'usage devenu trop fréquent de la gouvernance par appel à projets, qui confisque aux associations « le sens de leur action ». (lire p. 3), ainsi que la tentation de plus en plus assumée de vouloir imposer des méthodes d'évaluation et de rapportage importées du secteur privé commercial, basées sur la culture du chiffre.

Parce que les autorités politiques bruxelloises ont réussi jusqu'ici à préserver les secteurs de l'aide et du soin des coupes d'austérité telles que pratiquées par le Fédéral ou dans d'autres domaines (culture, EP...).

Mais si, pour ces secteurs, les financements ne faiblissent pas, ils n'augmentent plus à la mesure de l'accroissement des besoins de la population et des demandes adressées aux associations.

Dans ce contexte de ressources limitées et d'augmentation des demandes d'aide et de soin, le mot d'ordre est de « faire plus et mieux ». Alors, que ce soit dans l'associatif subventionné ou via la mise en place de « nouvelles » initiatives sociales et citoyennes, le moins que l'on puisse écrire, c'est que **cela réfléchit et expérimente à tous les étages!**

On cherche d'autres formes d'organisation de la première ligne et/ou des financements alternatifs et complémentaires aux subventions d'Etat. (lire p. 9); on explore les marges du travail social institutionnalisé (lire p. 12 et p. 17); on se rassemble pour comprendre et proposer d'autres horizons (lire p. 26), voire pour mieux s'outiller et résister. (lire p. 32)

Rien d'exhaustif dans cette énumération, juste quelques exemples parlants de militantisme en œuvre dans les *talvères* du social (lire p. 34), c'est ce que propose ce dossier.

Alain Willaert, coordinateur CBCS asbl



« Le modèle de la
liberté subsidiée
semble disparaître
inexorablement. »

Jacques Moriau / CBCS

L'APPEL À PROJET

Une nouvelle manière de réduire l'action associative ?

Cela fait maintenant une trentaine d'années que les politiques d'aide et de soins à destination des populations les plus démunies font l'objet de réformes et d'adaptations continues. Si l'on élargit la focale, cette situation apparaît comme un nouvel épisode de la transformation des relations qui, depuis l'immédiat après-guerre, lient, en Belgique, les politiques publiques aux logiques d'action étatiques.

Dans une approche d'histoire des politiques sociales, la spécificité de la période que nous connaissons - marquée par des dynamiques d'activation, de responsabilisation et d'individualisation - tient d'ailleurs moins à l'intensité de l'emprise du politique sur l'associatif qu'à la façon dont celle-ci s'exerce et à quelles fins.

Chaque étape de l'histoire politique belge correspond à un nouveau modèle d'intervention publique accompagné d'une certaine conception que se fait l'Etat de son rôle et de son action. Partir des origines de l'intervention sociale associative et de l'évolution des compromis tissés entre les associations et les pouvoirs publics rend visible **la façon dont le travail de terrain est imbriqué dans des logiques qui, à la fois, le dépasse et l'organise**, montre **la forme spécifique d'intrication et de répartition des rôles** qui se manifeste actuellement et **les conséquences directes que celle-ci recèle pour les usagers comme pour les travailleurs du secteur**.

Cet article ne s'attardera cependant pas ici sur le passé¹ (lire l'intégralité de l'analyse sur www.cbcs.be) pour entrer directement dans le vif de notre sujet, à savoir **les politiques publiques à l'ère néo-libérale** et le glissement vers un nouveau modèle, celui de l'appel à projets.

« On évolue vers un nouveau modèle, celui de l'appel à projet. »

Vers une relation client/fournisseur

Passé du modèle des piliers et d'un Etat organisateur durant les « Trente glorieuses » à celui de la liberté subsidiée et d'un Etat coordinateur des initiatives privées, admettant une certaine dose de contestation et de revendication (exemple de l'Education permanente) dans les années 1970, le modèle se transforme progressivement en modèle de la tutelle et de la délégation dans les années 1990. Il semble que l'on évolue, depuis quelques années maintenant, vers un nouveau modèle encore, celui de l'appel à projet. (Voir tableau p. 6)

Nous sommes actuellement au cœur même de ce mouvement, ce qui rend évidemment l'analyse difficile. Comme pour le passage des piliers à la liberté subsidiée, il ne faut pas négliger la possibilité que nous assistions plus à **un phénomène de superposition ou de cohabitation de modes de gestion publique plutôt qu'à un remplacement brutal d'un modèle par un autre**. Le système des piliers existe toujours, les associations sous tutelle aussi - le « décret ambulatorio »² en témoigne de façon exemplaire -, seul le modèle de la liberté subsidiée semble être en train de disparaître inexorablement.

Les principes de gestion qui émergent influencent pourtant déjà fortement nos pratiques quotidiennes. Nous tenterons de différencier ce nouveau modèle en ayant recours à trois dimensions: le rôle que l'Etat entend jouer dans la gestion du social/santé et le type de rapport qu'il entretient avec le secteur associatif, le projet propre à ce dernier, et enfin la relation à l'utilisateur.

1 « Les quatre étapes de la gestion publique du secteur associatif à Bruxelles (1945-2015), Jacques Moriau, CBCS, juin 2016.

2 Décret de la Commission communautaire française du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé.

Le contexte général de «bonne gouvernance», de réduction des dépenses publiques et de la recherche de l'efficacité via les outils du *new public management* forme, à Bruxelles comme partout en Europe, une matrice propice à un nouveau mode de gestion des relations avec le secteur associatif. **Le principe de la subsidiarité apparaît peu à peu comme inutilement rigide**, permettant la création de poches d'inertie institutionnelle et entravant une nécessaire flexibilité face aux défis qui s'accumulent suite à l'effondrement du cadre de l'Etat-providence.

Les pouvoirs publics **entendent récupérer une capacité d'orientation de l'action associative et mieux en utiliser les ressources**, c'est-à-dire les piloter au plus près de ce qu'ils identifient comme de nouveaux besoins. **Un pas est ainsi franchi dans la relation de subordination de l'associatif vis-à-vis du politique**. Il ne s'agit plus de reconnaître et de financer des initiatives émergeant d'acteurs indépendants ayant la volonté de répondre aux demandes du terrain selon un cadre de référence spécifique, mais de déterminer les problématiques, les territoires et les populations cibles qui doivent être abordées selon les dimensions privilégiées par les instances politiques dans un appel à projet.

Selon le modèle adopté depuis longtemps maintenant avec les bénéficiaires de ses politiques sociales, **l'Etat endosse le rôle d'activateur** en initiant et dirigeant le mouvement des acteurs associatifs. Au-delà d'une relation de partenariat basée sur la reconnaissance de l'utilité publique de l'activité associative, **on passe à l'instauration de la relation canonique de l'ère néo-libérale : celle du client/fournisseur**.

Cette évolution est évidemment porteuse de modifications importantes dans le fonctionnement même du secteur associatif. **Nous en pointerons quatre** qui, à notre sens, transforment de façon substantielle le travail mené au sein des services et font naître une relation à l'usager renouvelée.

« Les pouvoirs publics entendent récupérer une capacité d'orientation de l'action associative. »

En perte de sens

Premièrement, **la politique de l'appel à projet confisque aux associations le sens de l'action**. Dans cette configuration, c'est le donneur d'ordre qui est complètement maître de la définition des problèmes, des objectifs et des moyens. On voit ainsi fleurir une série de «guides» destinés aux différents secteurs qui définissent les problématiques, les buts à atteindre, la façon de les atteindre et les critères d'évaluation appliqués à l'action à mener. Ces appels, en imposant un cadre strict aux interventions menées sur le terrain, vident de sa substance le travail produit par les associations elles-mêmes et l'isolent de leurs références propres pour, le plus souvent, les remplacer par des objectifs de contrôle et d'activation des usagers ou de préservation de la «paix sociale» via une approche managériale de l'action.

Tous nous avons déjà fait l'expérience de répondre à un tel appel à projet en tordant les pratiques et les finalités poursuivies par l'association pour les faire coïncider avec les catégories proposées. Outre que cela force à traduire les actions et les objectifs spécifiques dans le vocabulaire des cabinets ministériels et des administrations, **cette violence faite aux mots se répercute aussi, in fine, dans les pratiques réelles**. L'évaluation finale, le plus souvent instrumentée par référence à des objectifs chiffrés, oblige irrémédiablement à faire coïncider, au moins dans une mesure acceptable par le commanditaire, les actions réelles avec les actions promises. Par l'imposition de cette logique de sous-traitance, ce sont donc des pans entiers de missions exercées par les associations qui répondent à des **dynamiques hétéronomes**.³

La mise en concurrence généralisée des opérateurs est la deuxième modification importante introduite par ce nouveau modèle. D'une logique de reconnaissance et de subvention à long terme, voire indéfinie, fondée sur une relation de partenariat entre l'Etat et les associations, on passe à la création d'un **quasi-marché du financement associatif** et à l'organisation, via les appels à projets, d'une **lutte interne aux secteurs**. En produisant un cahier de charges précis qui définit les problèmes à juguler et qui demandent les prestations adaptées, les pouvoirs subsidiaires ouvrent la porte à toute une série d'acteurs dont l'entrée sur le terrain et l'accès au financement se voient légitimés en raison de leur capacité à se couler dans le moule et non pas du fait de leur position idéologique, militante ou professionnelle. Cette rationalité concurrentielle favorise donc la coexistence entre différents types de prestataires de services et la porosité entre finalités marchandes et non marchandes.

Ce mélange des genres, et ce sera notre troisième point, est le reflet **de l'attention accrue que les pouvoirs publics accordent aux questions d'ordre budgétaire**. La réduction des dépenses publiques et la recherche effrénée de l'efficacité

3 « Qui reçoit sa loi du dehors, au lieu de la tirer de soi-même », définition extraite de dictionnaires de français Larousse en ligne.

4 Comme le montre la Fondation Roi Baudouin dans son 6ème baromètre de la situation financière du monde associatif, en 2015, 38% des associations constatent une diminution des subsides permanents et, pour la première fois, la part de subsides publics dans les recettes totales des associations est passée en-dessous des 50%. Voir <https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2016/20160115ND>

5 Stéphanie Deulésaver, « Psy 107, la réforme. Et puis? », 2015, sur le site du CBCS: <http://www.cbcs.be/DOSSIER-Psy-107-la-reforme-Et-puis>

6 Stéphanie Deulésaver, « Plan de Santé Bruxellois : la concertation démarre! », 2015, sur le site du CBCS: <http://www.cbcs.be/Plan-de-Sante-Bruxellois-la>

poussent ces derniers à privilégier des façons de faire qui assurent l'équilibre financier plutôt que l'intérêt public ou les plus-values collectives et à préférer les références techniques aux repères idéologiques. La définition de missions précises, de délais déterminés et de résultats mesurables étaye une approche en termes de coûts/bénéfices, au détriment d'une vision proprement politique dans laquelle les objectifs sont préalablement définis et pour lesquelles il convient alors, dans un second temps, de trouver les moyens. Signe des temps, la logique comptable submerge et engloutit la vision politique.⁴

Gestion des déficits et des déficiences

Enfin, les projets récents portés par les pouvoirs publics dessinent **une façon renouvelée de se saisir des problèmes sociaux et de santé et un rapport spécifique à l'usager**. Nous les définirons par quelques traits saillants. On assiste tout d'abord à une **re-globalisation des différentes facettes de la question sociale** (santé, santé mentale, aide sociale, assuétudes ...) qui avaient fait l'objet d'une certaine spécialisation durant la période de professionnalisation de l'offre. Via l'appel et le soutien aux réseaux, à la transversalité, à l'intersectorialité - soit de bien relatives « nouvelles » formes de coordination -, il s'agit de gérer les tensions qui émergent d'une part, entre une tendance à la localisation de l'offre

et à la circulation de l'usager, et d'autre part, entre des prises en charges particulières et des problématiques souvent qualifiées de « complexes », c'est-à-dire relevant de plusieurs des champs d'expertise historiquement constitués. Dans le contexte particulier de régionalisation dessiné par la succession de réformes de l'Etat, ces différents appels et financements concrétisent en outre, dans **un essai de revenir à plus d'efficacité, des tentatives de (re)intégration des différents niveaux de pouvoir au gré des positions de force et des compétences** (réformes de la psychiatrie adulte⁵ et infanto-juvénile, Plan santé bruxellois⁶, appel à projet « maladies chroniques »). Au-delà de ces aspects, et cela tient aussi bien à la façon dont l'Etat-providence se mue en Etat social actif qu'aux conséquences que cette métamorphose fait peser sur les missions des services sociaux et de santé, l'offre d'aide et de soin est toujours plus orientée vers la gestion des déficits et des déficiences d'une population d'usagers atomisés et individualisés. Les politiques financées tentent moins de soutenir des approches communautaires et capacitanes, qui pourraient rappeler les idéaux anciens d'émancipation et de critique sociale, qu'une offre ciblée de soutien et de réhabilitation. Ces projets reposent dès lors majoritairement sur un modèle et exploitent un vocabulaire qui mettent en avant **tant une éthique qu'une rhétorique de la responsabilité**. C'est à l'usager qu'il incombe, tout autant qu'aux pouvoirs publics ou aux services que ces derniers mandatent, de définir un projet, de mobiliser ses ressources et d'user au mieux des moyens qui sont mis à sa disposition.

Un exemple : le décret « Cohésion sociale » du 13 mai 2004

Art. 4 : Afin de garantir la cohésion sociale, le Collège fixe tous les cinq ans, et pour une période de cinq ans, les objectifs prioritaires à atteindre.

Pour préparer sa décision, le Collège évalue les politiques menées pendant le quinquennat en cours, les besoins et problèmes des personnes et des groupes de personnes concernés (...) ainsi que l'évolution des indices socio-économiques des communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Art. 7 : Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine.

La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer.

Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations.

Elle assure en outre :

- la mise à jour permanente d'une information sur l'offre sociale sur le territoire de la commune ;
- une analyse continue des problèmes et besoins sur le territoire de la commune et l'établissement d'un rapport annuel à destination de la section « cohésion sociale » du Conseil consultatif, du Centre régional d'appui, du Conseil communal et du Conseil de l'aide sociale ;
- l'organisation et le suivi d'une concertation avec les différents acteurs de la cohésion sociale, telle que définie aux articles 10 et 11 ;
- la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale.

Art. 13 : Le contrat régional de cohésion sociale détermine, pour une durée maximale de cinq ans, la manière dont les objectifs fixés par le Collège conformément à l'article 4 seront poursuivis par les associations.

Il fixe un ou plusieurs objectifs spécifiques aux associations concernées, et détermine le projet qu'elles entendent développer, le public qu'elles visent, la finalité de leur action, le budget qui leur est alloué, ainsi que les critères et modalités d'évaluation de leur travail.

L'ensemble de ces transformations affecte profondément le rôle que peut jouer, jusqu'à présent, le secteur associatif dans la vie sociale. En confisquant une large part des capacités critiques et d'innovation dont les associations pouvaient faire preuve en définissant des champs et des modalités d'intervention, **il faut redouter qu'elles n'ôtent à ces dernières la possibilité d'être le relais de problématiques émergentes ou dérangeantes ou, plus radicalement, de l'expression des « sans voix »**. Dans ce nouveau modèle, ce qui est, peut ou doit être innovant ou émergent est défini d'en haut et reçoit un soutien ponctuel, **dont l'obsolescence est programmée**. Dans la logique de l'activation et de la gestion par l'urgence⁷, il faut sans cesse de nouveaux chantiers, acteurs ou actions. C'est le processus même d'institution de nouvelles réponses qui est ainsi compromis. A la structuration lente d'une action destinée à accompagner le changement dans la durée sont préférées des interventions ponctuelles, constamment soumises à la menace d'être révisées ou arrêtées si les pouvoirs subsidants le décident.

Les associations, comme d'ailleurs les sujets, rentrent dans l'époque du renting ou de l'allégeance⁸, c'est-à-dire dans une mise à disposition continue selon des conditions qui permettent la mobilisation sur des sujets, selon des modalités et des temporalités qui ont été décidées ailleurs et par d'autres pour d'autres objectifs. C'est bien, massivement, de **perte d'autonomie et de capacité de proposition qu'il s'agit**.

Vers une gouvernance « non-politique » ?

L'évolution des modes de financement et de contrôle du secteur associatif a des répercussions importantes sur les façons de travailler. On l'a dit, la multiplication des appels à projets réduit les marges de manœuvre et enserme de plus en plus les associations dans des cadres prédéfinis. **Ce basculement, de la subsidiation au projet, oblige également les acteurs associatifs à se tourner vers d'autres moyens pour tenter d'assurer leur existence et de pérenniser leur action**. La recherche de financements privés (dons, mécénat, sponsoring) contraint à développer des pratiques quasi-entrepreneuriales, ce qui concourt également à **l'amenuisement des prises de position radicales ou**

militantes. La diversification des sources de financement n'est en fait que la partie la plus visible des changements auxquels se confronte le secteur associatif ; plus en profondeur, ce sont le projet et la relation à l'utilisateur qui sont touchés.

Comme le résume le tableau *infra*, on est ainsi passé en quelques dizaines d'années d'un mouvement social structuré par des objectifs d'émancipation et de participation à une approche professionnalisée de l'intervention sociale visant à la réduction des risques et des déficits.

De nombreux signes montrent qu'un mode d'emprise supplémentaire est en train de s'instaurer entre associatif subsidé et pouvoirs publics. Il repose sur la suprématie d'une vision gestionnaire, voire technocratique, des problèmes traités. Les programmes récents visant à une (ré)organisation de l'offre témoignent largement de l'ascendant que prend une telle vision sur une appréhension plus polémique des différentes solutions envisageables. Basé sur une « analyse des besoins », ils imposent un cadre dans lequel **c'est la situation qui décide**, c'est-à-dire qui définit les nécessités à rencontrer, comme si les finalités du fonctionnement social étaient partagées et non questionnables et comme si les causes de cette situation devaient échapper à l'examen. Le prosaïsme des solutions exprimées, le simplisme des ambitions - « faire mieux avec moins », « organiser l'offre au plus près des besoins » - enfouissent les possibilités alternatives sous la couverture de l'évidence et empêchent la tenue d'une discussion sur les fondements de l'action.

Au niveau du pilotage des projets, la mise en place de systèmes de gouvernance via l'implémentation de « guides », de recueil de « bonnes pratiques » et l'appui de « coordinateurs » pour faire fonctionner des réseaux d'intervenants, dessine **un rapport affaibli du champ social/santé au politique**. Ce sont moins les cadres législatifs ou les visions de l'Exécutif qui orientent les interventions à mener que les objectifs poursuivis à court terme tels qu'exprimés dans des plans d'action. Le secteur associatif voit s'altérer sa fonction de relais des revendications et des modes d'existence marginaux pour être enrôlé dans un programme de résolution de problèmes. Cette dissolution du politique dans la gouvernance renforce une double réduction déjà présente dans la dynamique de professionnalisation du secteur : celle du travailleur social au rôle d'opérateur, celle du citoyen, sujet politique, à l'utilisateur.

	Rapport de l'Etat à l'associatif	Projet associatif	Relation à l'utilisateur
Compromis social-démocrate (années 70)	Etat organisateur	Pilarisation	Emancipation
Société post-fordiste (années 90)	Etat coordinateur	Mouvement social	Participation
Société néo-libérale (années 2000)	Etat activateur	Allégeance	Gestion des déficits

« L'engagement devient un choix privé qu'il faut vivre en dehors du travail. »

Mort du collectif... Longue vie à l'individu ?

Trois remarques méritent encore d'être faites à propos de cette évolution. En premier lieu, il faut constater qu'une conséquence directe de la généralisation de ces nouveaux types de relations entre pouvoirs publics et intervenants est une **réduction drastique de la capacité des bénéficiaires à peser sur les finalités et les conditions de l'intervention qui leur est destinée**. Des indices de cela peuvent être trouvés dans la disparition quasi généralisée de l'action communautaire ou collective au profit du travail individuel d'activation et de réhabilitation. A un niveau plus général, on perçoit que le recours aux métaphores du théâtre d'opération militaire – les populations cibles – ou du marché – les clients, la recherche d'adéquation permanente entre l'offre (de services) et la demande (d'aide et de soins) – rendent compte, au niveau symbolique, des transformations progressives du statut qui est conféré sur le terrain aux personnes ayant recours au secteur associatif. Plus question de l'utopie un moment caressée d'un usager partenaire, inscrit pleinement dans la définition des projets qui le concernent. La place qui lui est le plus souvent réservée aujourd'hui est celle d'objet de politiques dessinées en d'autres lieux et de paramètres d'évaluation de l'efficacité de ces dernières.

Ce constat ne peut être totalement découplé de celui-ci : **la figure du travailleur du secteur associatif s'est elle aussi largement modifiée**. Le renouvellement des travailleurs de la « génération 68 » et l'affaiblissement progressif des pratiques de militance ont ainsi favorisé l'affermissement d'une séparation plus franche entre une professionnalité pure et les aspects plus politiques présents auparavant dans le métier. Les jeunes professionnels envisagent de moins en moins les situations problématiques auxquelles ils sont confrontés comme l'expression de problèmes plus larges sur lesquels il serait possible, voire légitime, d'agir dans le cadre même de leurs missions. **L'engagement devient un choix privé qu'il faut vivre en dehors du travail et non dans le cadre des activités rémunérées**. Cette position est peut-être à considérer comme un effet de la mise en concurrence généralisée des secteurs et des services qui mine les possibilités de reconnaître des intérêts et des objectifs communs par rapport auxquels définir des plans d'action plus ambitieux que la seule action sectorielle.

C'est en fait la place même du travail social qui se trouve re-considérée dans les évolutions récentes. De moins en moins travail du social, c'est-à-dire de composition de la société, **l'intervention d'aide et de soins s'apparente davantage à une opération technique de réparation de l'existant**, à un acte d'ingénierie (sociale). Cette transformation, qui peut s'envisager comme une régression sur le plan de la vitalité politique, signe la perte d'un espace permettant d'exposer la société à elle-même, de la questionner, de favoriser sa mutation. **La réduction du travail social à un rôle de régulateur participant à une mise en ordre 'soft' des marges empiète encore sur les possibilités de production des alternatives**.

Dans ce contexte, la préservation du poids politique du secteur associatif, de l'imaginaire et des possibles dont il est porteur, passe sans conteste par **une réflexion collective** à mener sur le type de relations qu'il veut entretenir avec les pouvoirs publics et les alliances, posées sur une base participative renouvée, à construire avec les bénéficiaires.

7 Jacques Moriau, « Gouverner par l'urgence, oublier l'avenir », 2015, sur le site du CBCS : <http://www.cbcs.be/Gouverner-par-l-urgence-oublier-l>

8 Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres*, Paris, Fayard, 2015. Par « allégeance », Supiot entend l'idée suivante : un lien dont la nature ne fait pas perdre au « vassal » sa qualité d'homme libre mais qui est tel qu'il l'oblige à user de sa liberté au service des intérêts du « suzerain ».

Que de limites !...

« Le social, le non marchand régulent et corrigent globalement les débordements du capitalisme. »

Eric Husson / LAMA

MILITER ?

Faire son job et en chercher les moyens

Pour les structures subventionnées, vu le contexte politique et économique, le mot d'ordre est de « faire plus et mieux », en trouvant d'autres formes d'organisation de la première ligne et/ou des financements alternatifs et complémentaires aux subventions d'Etat. Les secteurs (se) mobilisent aujourd'hui largement sur les questions d'intégration (coprofessionnalité, intersectorialité), de mise en réseau et d'accessibilité. Focus sur deux exemples, l'un en devenir, l'autre existant – Projets pilotes de Centre Social Santé et Social Impact Bonds - dont il s'agit ici d'explorer les potentialités et les limites.

Réorganiser la première ligne d'aide et de soin

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la Belgique partage avec l'Allemagne, l'Autriche, la France et les Pays-Bas le modèle de protection sociale dit « Rhénan » ou « corporatiste ». La société civile y tient une place non négligeable. Elle est caractérisée par des organisations puissantes, souvent anciennes, très institutionnalisées. Ces organisations, intégrées dans le système de l'Etat, sont très professionnalisées et reposent modérément sur le bénévolat.¹

Les organisations sans but lucratif sont financées essentiellement par l'autorité publique (Sécurité sociale, pouvoirs fédéral et fédérés), conformément au principe de subsidiarité. La participation financière des usagers au service rendu est faible.

Depuis les années 1970, le tissu associatif actif dans les domaines de l'aide et du soin a été confectionné comme le cuisinier prépare sa lasagne : **par couches successives superposées**. A l'identification d'un besoin de la population, un nouveau secteur prenait forme. Il a aussi subi les conséquences des différentes réformes institutionnelles du pays, rendant de plus en plus complexe un pilotage politique cohérent.

Tant que la majorité des bénéficiaires étaient aidés pour une et une seule problématique principale, le dispositif fonctionnait bien. Aujourd'hui, tout indique non seulement une augmentation des usagers, mais surtout le caractère multiple de leurs demandes². **D'où un nouvel angle d'action : la prise en compte du bénéficiaire dans sa globalité**. A titre d'exemple, on citera la reconnaissance décrétable des CASG en 1997, puis des réseaux en santé quelques années plus tard, qui deviennent, grâce au décret « ambulatoire » de 2009, « social/santé ».

Et arrive, dans les prochains mois, **l'implantation de deux projets pilotes de Centre Social Santé Intégré (CSSI)**. Que ce

« Ne pas être contaminé par les discours ambiants devient presque un acte de résistance. S'offrir une certaine latitude dans l'attitude [vis-à-vis de l'usager, ndr] ... Par une manière de regarder, de parler, de se positionner résolument 'avec'. Osons donc le contrepoids en soignant la considération, la valorisation de ces personnes qui finissent par douter d'elles-mêmes. Sortons du cadre quand l'intuition nous y invite pour garder la créativité et le plaisir dans un travail dont l'essence et le sens sont sans cesse menacés. »

— Céline Nieuwenhuys, in Le lien social n°15, septembre 2016 – www.fdss.be

soit Médecins du Monde, une ONG humanitaire qui les coordonne, nous invite à questionner l'état de santé de notre système de protection sociale.

Bruxelles connaît déjà des services multi agréés. On pense à la Free Clinic, à l'Espace Social Télé Services, à la Centrale de soins à domicile (CSD) et à l'Entraide des Marolles. Mais ici, **la volonté est de pousser l'intégration plus loin**. Ces deux nouveaux centres visent les objectifs de, notamment :

- Mixité sociale et grande accessibilité, y compris « bas seuil », c'est à dire aux publics très fragilisés dépourvus de protection sociale ;
- Intégration de services sociaux et de santé ;
- Innovation en matière d'offre de services, de pratiques, de métiers, d'organisation interne ... ;
- Participation des usagers et citoyens du quartier à la prise de décision concernant l'offre et les priorités des centres ;
- Travail de recherche et de sensibilisation sur les facteurs déterminants de la santé.

Que de limites !

« En termes de conflictualités (...), le tournant a été de passer du militantisme (avec ses différentes formes, celle des maisons médicales ou des services de santé mentale ou celle de l'assistant social qui travaille dans un service de quartier et qui 'en fait son affaire') à la philosophie de la deuxième génération qui a été engagée sur base de ses compétences et pas de son engagement 'philosophique' (...). Pour beaucoup de travailleurs de la seconde génération, la priorité c'est l'équilibre vie familiale vie de travail, alors que cela n'aurait même pas effleuré ceux de la première génération. 'Si on doit faire une kermesse un week-end pour faire vivre la maison, on le fera. On n'imagine même pas compter des heures supplémentaires pour cela.' Les gens qui étaient engagés aux origines devaient avoir 'le feu sacré'. Pour la période d'avant 1990, les conflits étaient surtout liés aux orientations du projet, presque pas aux conditions de travail. »

— In 'Gouvernance associative, conflictualité et service aux usagers', Rapport conclusif de la démarche transversale d'évaluation qualitative 2014-2016, juillet 2016 – www.cbcs.be

Si les objectifs sont communs, le parcours de chacun diffère :

- L'un, à **Molenbeek**, part de **quatre structures qui existent depuis de nombreuses années**, et une à créer. Le service actif en matière de toxicomanie Projet Lama, le service de santé mentale D'ici et d'ailleurs, le Centre d'action sociale globale Solidarité savoir et le centre de planning familial Leman, lequel est aussi agréé comme service de médiation de dettes, vont emménager dans un bâtiment commun. Une maison médicale sera créée dans le même immeuble pour les soins primaires. Les modalités de la collaboration sont à définir. Un partenariat avec la CSD est également prévu.
- L'autre part d'une **équipe à créer «De novo», à Anderlecht**. A partir d'un petit noyau de professionnels et d'une maison médicale, il s'agira d'identifier, avec les acteurs du quartier, des besoins non ou insuffisamment rencontrés et de se développer ainsi de manière 'ad hoc' pour répondre à ces besoins. Un partenariat pilote avec l'ONE est déjà prévu.

Si le premier pourrait être pleinement opérationnel en 2018, il faudra attendre 2020 pour inaugurer le second.

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER, Union européenne) finance les briques, mais Médecins du Monde ne veut pas en devenir seul propriétaire. « Le projet a été pensé collectivement, donc la propriété doit être collectivisée » nous dit Pierre Verbeeren, son directeur. « La solution dégagée ? Une ASBL immobilière. A la base de la création de Solidarimmo, le constat que le immobilier est un puissant facteur de dynamisation des services de première ligne (pour eux-mêmes ou pour le logement accessible à leurs usagers) parce qu'il répond à leurs besoins de développement tout en les obligeant, vu son coût, à penser autrement. Mais l'immobilier est aussi une compétence, une contrainte, une gestion. L'idée de Solidarimmo est de recevoir les moyens du FEDER pour les deux centres intégrés, mais surtout de créer une expertise immobilière collective propre à l'associatif et ainsi devenir un facteur dynamisant de l'associatif en s'ouvrant à d'autres candidats propriétaires potentiels. » L'objet social est en effet limpide : **gestion mutualisée de biens immobiliers, achat, vente, propriété de biens immobiliers à destination préférentielle des services social/santé (bureaux) et des publics fragilisés (logements). Un 'real estate' à profit social, en somme.**

Recours aux investisseurs privés marchands

Il est erroné de croire qu'il fut une époque où l'entreprise commerciale était inexistante du champ d'action social-santé. Pensons à l'industrie pharmaceutique, aux hôpitaux privés et bien sûr aux maisons de repos, majoritairement détenues sur le sol bruxellois par des sociétés du secteur marchand. On oublierait (presque) de citer le médecin de famille trop souvent non conventionné et les honoraires déliants de nombreux spécialistes.

L'ambulatorio est aujourd'hui dans la ligne de mire, c'est un nouveau marché émergent, et il le sera d'autant plus que la stagnation des financements publics le mettra en difficulté. « Soins de santé en Belgique : un marché en or? », titrait Alter Echos il y a quelques mois à peine.

Privatiser l'aide et le soin, cela veut dire que le bénéficiaire n'est plus l'utilisateur mais bien l'actionnaire, lequel réclame un retour sur investissement maximal en monnaie sonnante. Le tiroir-caisse avant tout.

En est-il de même avec ce véhicule financier dont on parle beaucoup depuis peu : **les Social Impact Bonds ?**

Les Social Impact Bonds (SIB) ? « Un partenariat entre une entité publique, un investisseur privé et une ASBL qui a pour objectif de répondre à une problématique sociale critique. Un exemple : en Belgique, des investisseurs sociaux ont commencé en 2014 à financer les opérations d'une ASBL visant à favoriser la mise à l'emploi de jeunes issus de l'immigration, par la mise en place d'un coaching intergénérationnel entre le demandeur d'emploi et des préretraités bénévoles. Si l'ASBL atteint les objectifs prédéfinis par le partenaire public compétent en la matière, celui-ci remboursera les investisseurs avec un intérêt en utilisant pour cela une partie du gain généré par le programme social pour l'entité publique via une diminution du nombre de personnes au chômage. » (Aline Buysschaert, Groupe du Vendredi, sur www.levif.be)

Le projet cité en exemple est « Duo for a job » dont le partenaire public est Actiris. Dans son mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un Master en gestion d'entreprise (ICHEC, 2015), « Social Impact Bonds et mesure d'impact social », l'auteure Virginie Smans n'a pu clairement déterminer si le coût pour Actiris est bien inférieur aux économies générées par les résultats obtenus.³

SAW-B, sous la plume de Véronique Huens, a publié en mai 2014 une analyse nuancée sur les dangers mais aussi les atouts de ce type de montage financier (*Social Impact Bonds: win-win ou marché de dupes?*, www.saw-b.be). Pour l'auteure, **le danger principal pourrait venir des critères retenus pour évaluer l'impact social, la réussite.** « Un SIB ne peut exister sans avoir négocié les résultats qui permettront de calculer si le programme mis en place a échoué ou réussi. Il se base donc sur des impacts mesurables. Les données mesurées et leur évolution doivent être univoques. Le mode d'évaluation de l'impact social de l'action et la construction d'indicateurs pertinents constituent l'élément crucial sur lequel repose tout le système. Or, comment ces indicateurs sont-ils définis? Par qui? Ont-ils du sens pour toutes les parties? Les publics-cibles sont-ils intégrés à cette réflexion? »

Renseignement pris auprès de la Fondation Roi Baudouin, si le principe des SIB est fort médiatisé depuis le premier montage de ce type il y a à peine 6 ans, le SIB d'Actiris reste un cas isolé chez nous.

Selon une étude de CHORUM (www.chorum-sides.fr) datant d'avril 2016, « 78 social impact bonds sont actuellement recensés dans le monde par les bases de données en ligne qui se sont spécialisées sur la question (www.sibreview.com). En tête, le Royaume-Uni caracole avec à lui seul 33 SIB. Avec une dizaine de contrats supplémentaires répartis entre la Finlande, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, le Portugal et la Suisse, l'Europe concentre 53 % des SIB mondiaux. La majorité des SIB en cours ont trait aux questions d'emploi (37%) et de sans-abrisme (10%) auxquels s'ajoutent des projets alliant insertion professionnelle et logement (14%). Le reste des contrats relèvent du bien-être infantile (16%), de la justice criminelle (8%), de l'éducation (8%) et de la santé (4%). »

Faire appel aux investisseurs privés n'est pas solliciter le caritatif, la philanthropie, **c'est utiliser les outils de l'économie capitaliste, dont l'acceptation néolibérale actuelle est pointée comme la cause des inégalités sociales, pour en soigner les symptômes. Autrement dit, c'est se remettre de sa cuite d'hier en buvant une Chimay bleue ce matin.**

Eric Husson relativise. L'homme est coordinateur au Projet Lama. Il travaille aussi à mi-temps comme coordinateur de la « Concertation Bas Seuil de Bruxelles » qui regroupe trois institutions spécialisées dans la prise en charge des usagers de drogues : la MASS Bruxelles, Transit asbl et le projet Lama. Ensemble, ces lieux accueillent à peu près 2 000 patients à Bruxelles. Face à la stagnation des financements publics et l'aggravation des situations de pauvreté ces 10 dernières années, « **Je pense qu'on ne va plus pouvoir travailler comme il y a 20 ans.** On tente d'être pragmatique et de fonctionner avec ce qui est possible pour répondre à l'évolution de la demande sociale. Et de travailler par exemple à construire des garanties dans le cas d'une privatisation accrue de l'aide sociale ou de la santé. Les fonds privés, les SIB, si cela se développe en Europe, il faut qu'on ait collectivement l'intelligence au niveau des secteurs de prendre de l'avance, et non de

rejeter en bloc, sinon on sera vite dépassés. Il faut alors travailler à ce que ce nouveau système ait un maximum de garanties s'il vient à se développer massivement: qu'il soit stable, pérenne, qu'il maintienne l'emploi et ne soit pas un outil de contrôle de nos pratiques. Un win-win. L'Etat social a ses limites et ses imperfections: on renvoie les migrants dans leur dictature et on continue de générer de la misère avec la prohibition. Au-delà de ce discours, loin d'être partagé par tous, l'urgence est d'inventer des mécanismes et de se les approprier. Cela devra aussi se faire avec les partenaires sociaux, avec de la finance éthique, avec tout ce qui peut faire balise et régulation ... Selon moi, on a 5 ans pour le faire, pas plus. Après, cela va déborder de partout. La privatisation de l'aide sociale arrive. Les logiques se mettent en place, comme à Anvers. Il y a des groupes privés dont le boulot va être de suppléer au secteur social et à l'Etat.⁴ »

Pour Eric Husson, son job au Lama, c'est d'abord l'accès aux soins des usagers « bas seuil » ; le militantisme macro pour faire changer les choses, il le porte dans d'autres engagements, en marge de son travail. « Notre rôle peut aussi consister à amener ces usagers sans droits, ces « illégaux », vers des collectifs citoyens, des collectifs contre l'exclusion ... des rencontres qui permettent de créer des points d'appui, de la solidarité autour d'eux, il faut inventer de nouvelles formes de protection sociale. »

Continuer à faire son job ...

Au vu de l'environnement politique et économique actuel, **la militance des travailleurs de nos services social/santé subventionnés consiste donc déjà simplement à (bien) faire le job pour lequel on les a engagés, pour lequel ils se sont engagés: aider, soigner et soutenir les bénéficiaires.** Envers et contre tout. Aux frontières de la désobéissance civile dans l'application des réglementations les plus injustes ou contraire à la déontologie professionnelle. Au risque de la schizophrénie en flirtant avec des pratiques économiques empruntées au néolibéralisme tant honni, pour trouver les moyens financiers adéquats.

1 Ce modèle est aujourd'hui attaqué de toute part par les tenants du néolibéralisme économique: les mesures d'austérité en détruisent les acquis et une mouvance politique active principalement au nord du pays vise à limiter l'action des corps intermédiaires que sont syndicats et mutuelles. In « Société civile et pouvoirs publics », Alain Willaert, septembre 2015 – www.cbcs.be

2 Voir « Evolution des problématiques sociales et de santé: analyse et recommandations » (rapport intersectoriel 2013), Bernard De Backer et Alain Willaert – www.cbcs.be

3 https://issuu.com/fgfffg/docs/mtafinance2016-smans_tfe?ff=true&e=0/35971230

4 Interview réalisée en août 2016 par Stéphanie Devlésaver pour ce numéro du BIS.

MILITER ?

Explorer les interstices du travail social...

Partant du constat d'un associatif dont les subsides structurels stagnent ou diminuent au profit d'appels à projets spécifiques, limitant la liberté d'action et d'innovation des associations, comment les professionnels du social et de la santé arrivent-ils encore à se glisser dans les interstices des lignes dessinées par les pouvoirs publics ? Est-ce encore possible d'innover, de répondre à des problématiques de terrain dépassant le cadre de subventionnement ? Regard sur l'un de ces projets imaginé en marge du cadre, et qui s'appuie notamment sur la mutualisation des ressources de 3 partenaires dans le secteur de l'aide aux toxicomanes : c'est le dispositif d'accès socio sanitaire ou DASS, né à l'initiative de la « Concertation bas seuil ».

En mode survie

Rue Gheude, un bureau au rez-de-chaussée. Etouffant, voire suffoquant. Sans fenêtre. « Oui, il fait chaud ici, le toit est recouvert de roofing », s'excuse Eric Husson, coordinateur de l'antenne d'Anderlecht. Le local semble avoir emmagasiné le soleil de tout un été. Mais malgré tout, ici, on bosse. L'association Lama fait de l'accompagnement thérapeutique de toxicomanes en milieu urbain. « Nombreux d'entre eux sont des usagers de drogue sans papier, sans couverture sociale, sans domicile, souvent complètement en situation d'exclusion et de vulnérabilité », précise le coordinateur. Si ce public est présent depuis très longtemps dans les structures « bas seuil », il connaît une évolution depuis une vingtaine d'années - avec le phénomène de flux migratoires - jusqu'à être en surreprésentation aujourd'hui : « Il y aurait actuellement 100.000 sans papier en Région bruxelloise, J. Moriau (CBCS) parle d'ailleurs de vingtième commune (lors d'une rencontre irisée, ndr) ». Ces personnes qui cumulent un usage de drogue problématique à d'autres maladies chroniques associées (hépatite, problèmes dentaires, psychiatriques...), ont eu parfois accès, à un moment donné, à l'Aide Médicale Urgente (AMU), puis ne l'ont plus eue. Ou bien elles sont ici depuis 10 ans et n'ont jamais poussé la porte d'un CPAS, elles reportent les soins, laissent leur santé se dégrader. A titre d'exemple, les 3 antennes LAMA, MASS et Transit touchent ensemble environ 2000 patients dans la Région bruxelloise dont entre 10 et 30% sont sans papier et sans assurance maladie, sans mutuelle. Selon une étude du KCE, Centre fédéral d'expertise des soins de santé¹, **il existerait 200.000 personnes sans l'accès aux soins en Belgique. Parfois, elles fonctionnent sur un régime subsidiaire (AMU, réquisitoire FEDASIL...), parfois elles n'ont rien du tout !**

La « Concertation bas seuil »

Les 3 antennes du projet LAMA ainsi que la MASS asbl et Transit asbl sont rassemblées, en tant qu'associations d'aide aux toxicomanes, dans une structure surnommée « La concertation bas seuil ». Elle a pour objectifs, entre autres, d'assurer une meilleure prise en charge des publics précarisés, d'améliorer l'orientation et la continuité des soins, de soutenir de nouveaux dispositifs accessibles à tous. Fondé en 2011 à la suite des 10 ans de la Mass, le réseau « bas seuil » a donné l'occasion aux institutions bruxelloises du secteur de travailler ensemble sur les différentes problématiques propres à la notion de « bas seuil » avec l'espoir de faire émerger de nouvelles pratiques, proposer des pistes de travail, voire des changements institutionnels.

¹ Lire à ce sujet : « Quels soins de santé pour les personnes en séjour irrégulier ? », publication du KCE (2015) : <https://kce.fgov.be/>

Face à ces situations de survie, l'association Lama décide, en 2015, de lancer un nouveau projet: «ouvrir le droit à l'accès aux soins à ces usagers de la « Concertation bas seuil » (lire encadré) à travers un accompagnement physique». C'est le **dispositif d'accès socio sanitaire ou DASS**. Concrètement, il consiste à analyser la situation, les besoins de ce public «hors circuit», et de **cheminer physiquement avec lui, au cas par cas**. Odile Jacmain, engagée à mi-temps pour ce projet en tant qu'accompagnatrice psychosociale, a commencé par «cibler les situations prioritaires», autrement dit «les personnes trop déstructurées, trop vulnérables, qui ne parlent pas la langue, ou sous une emprise trop forte de produits, souvent plongées dans une autre réalité... Je suis parfois allée à leur rencontre dans la rue, dans le métro, à Botanique par exemple».

« il existerait 200.000
personnes sans
l'accès aux soins
en Belgique. »

Que doit-on

Elle nous raconte combien, dépassé le stade de l'accueil dans un CPAS, la rencontre entre l'assistant social et ce public en marge, est difficile. Les travailleurs CPAS sont souvent peu ou pas formés à la rencontre avec ce type de population. La maladresse et le manque de temps des premiers renforcent le sentiment d'exclusion et de rejet des seconds. « Le discours change quand la personne est seule ou accompagnée », témoigne Odile, « l'accompagnement facilite l'accès, la mise en contact, la collaboration entre l'utilisateur et l'assistant social. En tant que travailleuse sociale, je vais pouvoir revendiquer certaines choses que l'utilisateur seul ne pourra pas. **Je peux être garante de ses droits** », insiste-t-elle. Au total, ce sont 27 personnes qui ont été suivies dans diverses démarches : obtention de cartes médicales, établissements d'un réseau, accompagnement jusqu'à la porte d'un CPAS.

Choix d'aller hors case...

Nous aurions pu nous dire : « ce public, on le laisse de côté, il n'est pas pour nous, s'exclame Eric Husson. Mais l'option a été de le prendre d'autant plus en considération, au regard des multiples problématiques qui le caractérisent² ». Il donne pour exemple les modalités de consommation de certains de ces publics des pays de l'Est. « Ils ne sont absolument pas éduqués à la réduction des risques, certains utilisent jusqu'à 20 fois la même seringue, consomment dans des canettes, s'orientent vers d'autres types de produits, explique Eric Husson. **Il y a une diversité de pratiques, de publics, de cultures de consommation de produits et de services médicaux dont nous devons tenir compte** », résume-t-il, « mais auquel notre cadre de travail ne répondait pas. » L'équipe de Lama a réalisé des démarches pour tenter d'obtenir des moyens supplémentaires. « Dans le but de **soutenir**

« L'accompagnement facilite l'accès, la mise en contact, la collaboration entre l'utilisateur et l'assistant social. »

des politiques de santé et du social à la hauteur des enjeux que nous rencontrons. Et rendre visibles des publics qui ne le sont pas forcément par les pouvoirs subsidiaires traditionnels ». Dans ce cas précis, c'est un appel à un Fonds de la Fondation Roi Baudouin (Fonds Contigo) qui a permis de financer un mi-temps d'accompagnement social.

Comme l'explique avec beaucoup de justesse Jean-Louis Laville, dans une interview réalisée par SAW-B³, « *ce qui fait la capacité des actions associatives c'est justement de déborder les cases, de se positionner à cheval sur plusieurs d'entre elles, d'imaginer de nouveaux champs possibles. Or la professionnalisation, et les normes qu'elle engendre, ramène sans cesse les associations dans des cases serrées. Elles ne peuvent s'y sentir qu'à l'étroit* », constate-t-il. Et il va même plus loin : « *C'est antinomique avec le rôle historique des associations que de leur demander de répondre à des cahiers des charges qui, en fait, par construction, éliminent l'innovation associative. (...) Cette idée selon laquelle on pourrait s'en sortir par la seule professionnalisation gestionnaire, par de nouvelles normes, on se rend compte aujourd'hui que ce n'est pas tenable.* »

C'est ce que semble venir confirmer cette expérience : portée en parallèle à d'autres missions de base de LAMA, grâce à un financement alternatif, elle permet de dépasser le cadre prescrit, d'innover dans les manières de travailler, de jouer sur la perméabilité entre les équipes et entre les modalités de travail pour répondre à un besoin urgent, une demande émergente observée sur le terrain. Le dispositif met effectivement en avant la **mutualisation d'une même fonction d'accompagnateur entre les différentes équipes de la Concertation bas seuil**. « Mon travail consistait à participer aux réunions d'équipe de chacune des institutions pour faire part des suivis en cours, être prête à accueillir de nouvelles demandes, faire un retour des accompagnements, travailler en partenariat avec certaines maisons d'accueil et maisons médicales, CPAS, infirmiers de rue, Diogènes, Médecins du monde, Samu social, les pharmacies, ... », poursuit Odile Jacmain. En d'autres mots : **renforcer, activer les connexions socio-sanitaires existantes**.

« Aujourd'hui », ajoute le coordinateur, « les opérateurs dans le secteur de la toxicomanie, mais aussi certaines maisons médicales, certains plannings constatent combien il est intéressant pour certains publics 'd'aller avec'. **Il y a un besoin plus fort d'accompagner les publics plus vulnérables, en situation d'extrême exclusion qui ne connaissent pas les structures d'aide ou leur mode d'emploi**. Ce n'est pas toujours une mauvaise volonté de la part des services, précise-t-il, mais la plupart du temps ils sont tout simplement saturés de demandes »...

² Dans une population où il y a prévalence de maladies chroniques, l'étude de la KCE citée plus haut préconise d'ailleurs la facilitation des procédures pour avoir accès à l'Aide Médicale Urgente.

³ Extrait de « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme : interview de Jean-Louis Laville », par Quentin Mortier (SAW-B) et Bruno Gérard (UNIPSO), analyse 2015 : <http://www.saw-b.be/spip/-Publications-> (dans « Economie sociale et enjeux de société »).

« Les associations telles que LAMA n'ont pas pour vocation de générer une réelle alternative sociale : on assiste, on soutient [les bénéficiaires]. »

Ce projet « hors case » tente de pallier à un manque de prise en compte de ces gens qui vivent des situations socioéconomiques dignes du 19ème siècle, qui ont bien souvent pour seule ressource le marché noir, qui n'ont pas accès à un logement digne. Bref, qui ne peuvent se prévaloir du même droit que les autres ! Le dispositif contribuerait à rien moins qu'au **respect des droits de l'homme, voire à une dynamique de santé publique et donc, à une réduction des coûts sociaux**. Eviter le report de soins et permettre un accès aux soins à la première ligne plus rapide et plus efficace limite en effet des coûts sociaux plus importants... Encore faut-il que le dispositif puisse se développer à plus grande échelle. Le fonds Contigo est un fond d'impulsion, « à nous maintenant d'aller trouver les pouvoirs publics et montrer que ce projet est efficace, tient la route, a un impact sur l'accès aux soins », précise le coordinateur de Lama. « L'Organisation Mondiale de la Santé insiste depuis 2008 sur le fait qu'il faut renforcer la première ligne face aux dégâts créés par la crise économique et les politiques d'austérités dans l'Union ». Alors, qu'est-ce qu'on attend ? Qu'est-ce que nos politiques de santé et du social attendent ?

Changer le monde ?

Le projet DASS, une petite pierre à l'édifice des alternatives à construire ? « Nous, on parle plutôt d'innovation sociale, de projet novateur ou innovant », rectifie Eric Husson. Ce qui est sûr, c'est que le dispositif est mis sur pied grâce à des financements alternatifs et qu'il représente une alternative à ce qu'on a connu, à une certaine manière de fonctionner ». Mais, pour lui, **les associations telles que LAMA n'ont pas pour vocation de générer une réelle alternative sociale : « on régule les effets pervers de la prohibition des drogues, on assiste, on soutient. Il y a certainement bien plus de forces alternatives dans les collectifs citoyens. Le social, le non marchand, il régule et corrige globalement les débordements du capitalisme »**. Si le souhait de LAMA est bien que les usagers de drogue en situation irrégulière sur le territoire soient un jour considérés comme des citoyens ordinaires avec des droits comme tous les autres, c'est un combat politique que des structures telles que le CRER, Medimmigrant, le PICUM mèneraient bien mieux qu'eux : militance politique engagée, rédaction de plaidoyer, etc. « En tant que structure d'aide aux toxicomanes, **nous sommes plus sur la gestion socio-sanitaire des besoins d'accès aux soins de ces publics, des besoins psycho- sociaux**. Plutôt que d'être dans la militance pure et dure, **notre rôle peut consister à les amener vers ces collectifs citoyens** afin de créer des points d'appui, de la solidarité autour d'eux ».

PROTECTION

RTIER
AVEC LA
RVEILLE LES
S POULETS
ITS MONSTRES



BAGLES
HEY...
MISTER POL
KEEP ME SAFE
AWAY
MONSTER

ENTRE RÉSISTANCE

et ripostes associatives

Trois associations - CESEP, SAW-B et SMart - ont décidé de se lier en vue d'entamer une recherche commune et collective. Il s'agit pour eux de faire le point, en Wallonie et à Bruxelles, sur les formes et questions que posent les tentatives de résistance et ripostes associatives face aux injonctions néolibérales toujours plus contraignantes, y compris au sein des politiques publiques. Le collectif entend explorer les projets de sociétés que leurs organisations et « métiers » contribuent à promouvoir. Eclairages sur la démarche en cours avec Quentin Mortier (SAW-B), Chantal Dricot (CESEP) et Carmelo Virone (SMart).¹

BIS: Si vous deviez citer les principaux objectifs de votre projet, quels sont-ils ?

A partir d'une définition de l'associatif au sens large², l'idée est de créer un lien entre des travailleurs souvent séparés par toute une série de « cases » (notamment celles des subsides). Et de tenter de répondre à cette question : « au-delà des différences, qu'est-ce qui nous relie ? ». En d'autres mots, dépasser un sentiment d'impuissance et aller au-delà des cadres habituels de travail pour se réapproprier des accents d'identités communes. Voir plus clair, comprendre ce qui nous arrive, se renforcer, échanger. Éviter de se retrouver en travailleur isolé, sommé de se remettre en question à titre individuel alors que la réflexion doit se faire à un niveau « macro ». Prendre conscience qu'on peut faire les choses autrement, hors concurrence.

BIS: La mise en concurrence est l'un des constats à l'origine du projet...

Où, notre partenariat trouve son origine à partir du constat de cette fragmentation du paysage associatif renforcée par la mise en concurrence des opérateurs (et la territorialisation), d'une part ; et la désagrégation des institutions démocratiques, d'autre part. En juin 2015, suite à une rencontre avec Jean-Louis Laville³ dans le cadre des Petits déjeuners de l'Economie sociale du SAW-B, un partenariat de mise en réseau est lancé entre nous parce que nous avons justement, au regard de nos métiers respectifs, des publics complémentaires et peu ou pas concurrentiels. A savoir les acteurs du socioculturel et de l'éducation permanente pour le CESEP, les acteurs culturels et créatifs pour SMart ainsi que de plus en plus de porteurs de projets entrepreneuriaux et l'économie sociale et solidaire pour SAW-B. Et à partir de là, nous souhaitons aller à contre-courant de la fragmentation du secteur associatif : envisager comment les initiatives menées dans des secteurs d'activités entre lesquels la communication est réduite peuvent converger pour faire mouvement.

BIS: Suite à un appel à manifestation d'intérêt, deux rencontres intitulées « Ce qui nous rassemble » ont eu lieu. La première, en avril 2016, avec les acteurs associatifs ayant répondu à l'appel ; la seconde en juin 2016, avec des acteurs en provenance des champs d'action des trois porteurs de projet. Qu'en reprenez-vous ?

Ces rencontres nous ont permis de vérifier nos propres constats et hypothèse de départ : « observer d'un même regard l'évolution des politiques publiques vers davantage de néolibéralisme permet de lier entre elles des résistances et ripostes associatives a priori éparses ».

Par exemple, la perte de confiance en la capacité à lancer de nouvelles actions, le poids de la norme, la fatigue du travailleur, l'impression de « pédaler dans le vide », la banalisation de la violence du pouvoir, ... Bref, les participants ont témoigné de cette rupture avec la vocation d'émancipation des associations. Les politiques néolibérales conduisent nécessairement et de manière imperceptible à une réduction des instruments de la démocratie (le

1 SAW-B Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises : 42/6 rue de Monceau-Fontaine. 6031 Monceau-sur-Sambre / CESEP Centre Socialiste d'Education permanente : 47, rue de Charleroi, 1400 Nivelles / SMart : 70, rue Emile Féron, 1060 Bruxelles.

2 Dans son ouvrage « politique de l'association », Jean-Louis Laville définit l'associationnisme comme les actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun. Historiquement, sont visées les associations, mais aussi les coopératives, les associations de secours mutuel, les réseaux d'entraide, etc.

3 Jean-Louis Laville, « Associations et action publique », 2015. Lire l'interview sur le site de SAW-B : « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme », Quentin Mortier (SAW-B) et Bruno Gérard (UNIPSO), analyse 2015.

« Infléchir le rapport de force en se réappropriant une parole politique, revendicative et offensive exige, dans un premier temps, de le faire entre nous, en se renommant, en reprenant les mots qui nous appartiennent, nos enjeux, nos manières de faire, nos désirs. Après seulement, nous pourrons externaliser ces mots-là pour infléchir le rapport de force vis-à-vis des politiques. »

Extrait de la première rencontre (avril 2016).

TTIP en est encore un exemple criant). Les associations sont peu à peu rentrées dans le rang et il y a depuis 15, voire 20 ans un véritable dévoiement de nos missions, une perte de l'analyse politique.

Mais il est également ressorti de ces rencontres combien une même association pouvait être traversée par différents courants de manière simultanée : mouvements de ripostes et de résistances « contre » le néolibéralisme ; mais aussi mouvement de réappropriation de notre utilité sociale, culturelle et démocratique. Et face à cette question du monde vers lequel nous voulons aller, quelles forces de propositions avons-nous : créer ? Inventer des alternatives ? S'engouffrer dans les interstices du système ?...

BIS : Au regard de ces constats de terrain, peut-on parler de « défaite de l'éducation permanente », comme le formulait un participant à l'une de ces rencontres ?

C'est une formule un peu définitive sans avoir encore été annoncée ! On reste une démocratie audacieuse qui soutient des associations et qui, dans ce cadre, permet aussi la critique du pouvoir. Même si on oublie parfois pourquoi nous sommes là, l'éducation permanente, avec ses contradictions, est et reste un ferment de la démocratie. Il y a un vrai travail de fond qui se fait, mais qui reste souvent invisible. D'où l'enjeu de creuser la compatibilité entre un professionnalisme militant et un militantisme professionnel. Pour nous, la militance institutionnalisée et la militance à titre personnel sont complémentaires. La question est « que faire ensemble ? » et comment se réapproprier une légitimité commune, se renforcer mutuellement tout en restant modeste.

BIS : très concrètement, comment imaginez-vous la suite de l'aventure ?

Fin octobre 2016, nous avons programmé une rencontre entre les acteurs associatifs des deux différents moments d'échange (organisés en avril et en juin 2016, ndlr). On attache beaucoup d'importance à l'originalité de cette rencontre et à en faire un schéma reproductible pour d'autres. A toute petite échelle, l'idée est bien de réinstaurer un espace public de débat et d'arrêter de nous « diviser » : nous sommes tous dans les mêmes logiques, seuls les langages changent. Nous voulons être, en quelque sorte, des « lanceurs d'alerte ».

Le point de vue de...

**Eric Vermeersch, directeur-adjoint
et formateur au CESEP asbl (Centre
socialiste d'Education permanente)**

*Interview réalisée par Cécile Vanden Bossche, CBCS asbl,
octobre 2016*

Organisme d'Education Permanente situé à Nivelles, le CESEP a pour mission de permettre aux gens d'exercer leur citoyenneté dans leur milieu en ayant une vision, en étant en capacité d'analyser les enjeux de société et en leur donnant des outils d'actions. En tant qu'organisme à la fois d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle¹, le CBCS leur a demandé « comment se vit l'associatif subventionné aujourd'hui » : entre militantisme, professionnalisme et éducation permanente...

Le monde associatif se perçoit comme de plus en « contraint » : financièrement, en terme de liberté d'agir,... Est-ce le cas au CESEP ?

E.V. - En éducation permanente, notre organisme fait de la formation et produit des analyses et études. Dans le cadre du décret, nous sommes bien sûr soumis à l'évaluation et notre production doit être mesurable, en termes de nombre d'heures de formation, d'analyses et d'études produites. Le décret met aussi les associations en relative concurrence. Par contre, **à l'intérieur de ce cadre, la parole est libre, nous pouvons avoir des prises de position très fortes, nous sommes payés pour le faire! Nous avons encore une immense chance d'avoir en Belgique - principalement en Communauté française - une institution qui finance potentiellement sa propre critique.**

En insertion socioprofessionnelle, c'est un peu différent. Si nous sommes encore assez libres en termes de forme et de contenu de formation, nous sommes plus cadrés, « mesurés » et passons beaucoup de temps à des tâches administratives, à du suivi de stagiaires, de comptes rendus, d'évaluation. Nous sommes davantage sur un « marché », il faut répondre à des appels à projets qui ne facilitent ni la gestion financière ni la gestion des ressources humaines dans les associations. Nous sommes aussi en concurrence avec le privé marchand. Il y a un débat à se réapproprier sur le rôle du non marchand - public et privé - et sur son financement. Cela fait trop longtemps que les politiques néolibérales nous serrent la ceinture chaque année un peu plus.

L'émergence de nouveaux mouvements citoyens serait-il le signe d'une perte de militance du côté de l'associatif subventionné ?

E.V. - Personnellement, je ne ferais pas la corrélation entre la création de mouvements citoyens et l'abandon de « quelque chose » qui appartiendrait à l'associatif. Très souvent, les initiateurs et membres de ces nouveaux mouvements sont issus du monde associatif. Un grand nombre d'associations sont nées dans les années septante, à l'initiative

de militants. Aujourd'hui professionnalisées, ces structures se composent de profils divers, parfois militants, parfois moins. Mais cela fait maintenant 33 ans que je suis « dans le jeu » et je ne constate pas de différences majeures. **Il y a pour moi un mythe autour de l'idée qu'« avant, l'associatif était militant » et que maintenant, il ne l'est plus. Les activités militantes ne sont peut-être plus les mêmes qu'autrefois.** Quand je ferme la porte de mon travail, suis-je militant ou pas?... Ici, au CESEP, certains s'investissent dans des mouvements citoyens, d'autres dans leur quartier ou au sein d'un parti; d'autres encore dans un syndicat ou dans des associations diverses. Avant la militance, il y a l'engagement. Et en éducation permanente, il concerne tout le monde.

Ne gagnerait-on pas à développer les pratiques de l'éducation permanente dans d'autres champs que la culture ?

E.V. - Oui, ce n'est pas interdit! Je suis parfois appelé à faire de la formation qui relève de l'éducation permanente dans une organisation d'insertion socio-professionnelle. Je suis mandaté pour le faire, ma parole est libre, c'est en quelque sorte un acte militant. Et l'association qui fait appel à moi en est consciente. Toutefois, en ce qui concerne le développement de l'éducation permanente, on butte sur l'éternel problème de financement de la Communauté française. Actuellement, les structures reconnues par le décret et ayant obtenu des évaluations positives vont se maintenir. Mais il y a un problème d'enveloppe budgétaire et **il faut trouver une solution pour que des nouveaux venus puissent se faire une place, renouveler l'existant.**

Que pensez-vous des critiques émises par les différentes initiatives citoyennes sur le modèle de société actuel? Comment envoyez-vous l'avenir ?

Ces mouvements citoyens ont pris une place dans des débats où les politiques n'étaient plus et c'est positif, le débat est à nouveau ouvert et fait pression sur le politique, notamment sur la question économique. Le néolibéralisme est de plus en plus régulièrement mis en cause, de tous côtés : politique, académique et même dans les médias. Malheureusement, cette conscientisation touche une partie très ciblée de la population et le reste ne comprend pas très bien ce qui se passe. Alors qu'est-ce qui va faire changer les choses, là, maintenant?... Peut-être une crise économique majeure - comme celle de 2008 - montrerait une fois de plus combien le modèle néolibéral manque de pertinence, tant d'un point de vue économique que d'un point de vue social.

Aujourd'hui, l'opposition au TTIP et au CETA est intéressante. Les syndicats ont beau être contre, ce ne sont pas eux qui mobilisent en masse, **mais plutôt les mouvements citoyens qui ont pris la relève.** Je perçois qu'un mouvement plus à gauche est en train de prendre progressivement plus de place. C'est sans doute une très bonne chose.

¹ Le CESEP est aussi un opérateur BAGIC: Le Bagic est le Brevet d'Aptitude à la Gestion d'Institutions Culturelles octroyé par la Direction générale de la Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Que de limites !

« Il est grand temps que
les écoles osent enfin
donner leur avis !
Et partir de lieux où
peut se créer un vrai
rapport de force... »

136

www.136jours.be



le racisme et le
fascisme et la
violence



LE TRAVAIL SOCIAL

est aussi politique

Sébastien Gratoir, jeune enseignant à l'IESSID de la Haute Ecole Bruxelles-Brabant¹, également un des initiateurs d'Ecole en Colère, membre de la régionale bruxelloise de Tout autre Chose depuis janvier 2016,... est partout. Professionnel engagé, citoyen acteur, actif, bref bien vivant ! Un après-midi de septembre, place Flagey, Ice tea, tee-shirt et bermuda, soleil oblige. Ou question d'attitude, de tempérament ?... On veut tout savoir : comment naît une initiative telle qu'Ecole en Colère ? Comment devient-on militant ? Comment le vit-on au quotidien ? Pourquoi ? Grâce à quoi ? A qui ?... Petite discussion sans prétention qui revient, l'air de rien, sur l'essentiel : la militance peut se vivre partout. Et sous bien des formes.

Ecole en militance

Sébastien Gratoir n'avait pas l'intention d'aller dans une école sociale pour militer. Loin de là ! « Je postulais aussi dans des associations où je me disais que cela allait être d'office plus militant ». Mais il s'est embarqué dans ce poste de professeur de français parce qu'il aimait tout simplement enseigner, et avec un intérêt particulier pour les sciences sociales, matière étudiée à l'ULB. Aujourd'hui, il explique à ses étudiants comment faire un rapport social, mais aussi comment ne pas être dans les préjugés, comment appréhender les différents types de discours (descriptif pur, argumentation, injonction,...) ; les invite à trouver des points de vue différents à partir d'un même sujet d'actualité, etc.

Jusque-là, rien de révolutionnaire. Tout a vraiment commencé en novembre 2014 avec le nouveau gouvernement Michel. Et un appel du pied de la part des syndicats pour aller manifester : « des gens assez ouverts, critiques sur leur propre institution. C'était très chouette de leur part de nous informer, mais nous avions envie d'y aller sans couleur politique ». Mais alors, sous quelle bannière ?, s'interrogent enseignants et étudiants. « Sommes-nous des anti-capitalistes, des mécontents, des gens de gauche ? »... Au final, ils affichent ce qui les rassemble : **une école... en colère !** Nom du slogan qui restera plus d'une année inscrit sur une bache devant l'école. Et c'est le point de départ de l'histoire : une école qui entre en militance.

Question de hasard ? De qui est là à tel moment dans tel ou tel lieu ?... « Le directeur actuel est très ouvert, il trouve que l'école vit parce qu'on discute. Il nous laisse vraiment la pleine liberté d'expression ». Une liberté bienvenue face à un métier qui peut, en fin de compte, être très solitaire. « Nous sommes très isolés en tant qu'enseignant. Quand tu es à temps partiel, tu donnes ton cours et tu t'en vas. **Ce qui est intéressant, c'est l'informel dans la salle des profs** : entre collègues, on réagit à l'actualité, on ose donner son avis sans être tous d'accord. Certains sont ou ont été assistants sociaux, ils ont un regard critique sur le terrain, sur l'école ; militent en dehors de l'établissement... ». Alors, après l'expérience de la manifestation, il était impensable de s'arrêter en si bon chemin. L'idée est lancée d'ouvrir l'école, le temps d'une AG, autour des politiques sociales. « Il fallait juste rassembler les mails de tous les intéressés et en faire des listings », se souvient le jeune enseignant, que nulle tâche organisationnelle n'effraie.

« Le point de départ de l'histoire : une école qui entre en militance. »

¹ Haute Ecole Bruxelles-Brabant (anciennement Haute Ecole Paul-Henri Spaak) – Catégorie sociale - 26, rue de l'abbaye 1050 Bruxelles (Ixelles) - iessid@he-spaak.be



Depuis lors, «Ecole en colère» est devenue grande. «On était jusqu'à 70 en AG avec des gens de l'extérieur, d'autres écoles sociales, des militants, des usagers, des étudiants d'autres écoles, des travailleurs sociaux, des travailleurs en santé mentale, ... ». **Il y avait un intérêt évident pour ce petit mouvement social.** Avec cette question du nom – à conserver ou à faire évoluer - à partir du moment où le groupe était constitué par autant de gens extérieurs que de professeurs et d'étudiants de l'école.

Ecouter pour «dé-former»

Mais non. Pas question de changer de nom, leur dit-on. **Il est grand temps que les écoles osent enfin donner leur avis ! Et de partir de lieux où peut se créer un vrai rapport de force...**

«Quand tu enseignes, tu as un pouvoir : tu fais passer des valeurs, des points de vue. C'est dangereux de ne pas en avoir conscience. Ici, les étudiants voient qu'on est avec eux sur la question du PHS, etc., on partage notre colère. Bien sûr, l'idéal est d'en faire quelque chose. Mais la colère rassemble, dans un premier temps, pour informer ! Et débattre. Le but n'est pas d'être d'accord, mais de s'éduquer soi aussi. C'est une éducation mutuelle, à l'écoute de l'autre».

Dans ses cours, Sébastien Gratoir fonctionne de la même manière : il pousse ses étudiants à donner leur avis, à argumenter. «Quelqu'un qui est pour la peine de mort, je préfère qu'il s'exprime et qu'il entende d'autres arguments ; écouter les avis de chacun tout en les respectant permet de changer les regards». Selon lui, il faudrait prévoir un an ou deux de «dé-formation» des étudiants de première année avant d'entamer la formation d'assistant social à proprement parler. Baignés dans les termes 'intégration', 'activation', ... Nombreux sont les futurs assistants sociaux qui confient se lancer dans ces études pour 'mettre les personnes sur le droit chemin'. «Je ne vais pas d'emblée tenter de les convaincre de quoi que ce soit, mais amener la discussion : «c'est quoi, selon toi, le droit chemin ? Que veut dire «intégrer» ? Il y a déjà tout un système médiatique, un lexique à réapprendre. L'important est de comprendre d'où vient la personne... sinon c'est foutu !».

Cette attitude d'écoute, l'enseignant l'a expérimentée auparavant dans une association d'aide aux réfugiés dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la réalité des réfugiés, jusqu'en 2012. Peu informé sur la question des migrants, c'est là qu'il se politise. «Parfois, des personnes racistes venaient aux sensibilisations. J'avais tout à perdre de me braquer, je tentais plutôt de les comprendre : «pourquoi pensez-vous ça ? Vous est-il arrivé quelque chose ? Avez-vous été agressée ? ... Je trouvais la démarche passionnante !».

Les 10 REFUS «Ecole en colère»

1. *«Les crimes de paix» : violences et crimes en temps de paix sociale*
2. *La perte des valeurs humanistes*
3. *Le simulacre de la démocratie : Quid de la démocratie électorale ? Non représentation et non-pouvoir de la population. Pouvoir grandissant des lobbyings, (TTIP...), des Etats nationaux, supranationaux et des sociétés multinationales. Or, tout acte de chacun est politique.*
4. *Le découpage de la société civile : remplir des objectifs socioéconomiques en décalage avec la volonté et les besoins de la population.*
5. *Les politiques sociales axées sur le contrôle social : perte du secret professionnel, violence dans la vie privée...*
6. *Un système qui vise la vulnérabilisation des personnes : instauration de la culpabilisation via l'«activation»*
7. *La (dés)information formatée : la pensée unique, le formatage par le langage économique et le déni de mémoire sur la longue lutte sociale réalisée pour obtenir des droits sociaux, la sécurité sociale.*
8. *Le système économique capitaliste et fiscal actuel injuste :*
 - *l'accusation à tort des victimes de ce système avec une politique sous tutelle de l'économie*
 - *le système de préservation des nantis et des entreprises*
 - *le sacrifice des générations sur l'autel de l'austérité (vision sur le court terme, non-environnementale, action non-locale, pensée non-globale)*
 - *la polarisation de la société en creusant les inégalités et en rendant les pauvres plus pauvres et les riches plus riches*
9. *La disparition de l'Etat social :*
 - *sa marchandisation, l'imposition des normes et des outils du secteur privé au secteur non-marchand,*
 - *la décollectivisation et individualisation dans ses secteurs (santé, enseignement...)*
 - *la mise en concurrence et la discrimination par une «lutte des places» (entre secteurs, organismes, travailleurs, demandeurs d'emploi, citoyens...)*
10. *Le travail (a)social :*
 - *La disparition des acquis sociaux et la mise à mort du travail social, de la sécurité sociale et du service public par leur définancement et leur démantèlement. Passage de la protection sociale à la protection privée.*
 - *la réduction du travail social à la charité humanitaire. Il perd tout son sens.*
 - *la criminalisation de l'usager et la pénalisation de ses actes (secret professionnel)*

Lui-même avoue, sans détour, avoir été imprégné d'un certain nombre de préjugés durant son enfance : la fréquentation d'un collègue 'très blanc' à Jette, « sans doute composé de trop peu de mixité pour se poser les bonnes questions » et « des parents généreux, mais pas politiques » ne le prédestinait pas à un parcours engagé.

Après, c'est une affaire de rencontres, de lectures, d'intérêts divers. Attiré par le domaine artistique, il fait partie d'une association de clowns dans les hôpitaux. En 2009, il se lance dans une formation de deux ans en théâtre-action. Et là, c'est un déclic : « des idées que j'avais en moi, mais encore peu exprimées, trouvaient un argumentaire ». En 2013, il décide de faire une pause professionnelle de 8 mois et part en voyage au Québec. Avec un côté « rien à perdre », il soutient toutes sortes de causes et fréquente tous types de gens : manifestations avec les étudiants, des autochtones, bénévolat avec des sans domicile fixe, improvisations, ... Et réalise qu'il ne faut pas tout savoir pour être touché par les injustices, les oppressions, ... Il suffit d'aller écouter.

A chacun son style d'engagement

A son retour, il quitte l'association d'aide aux réfugiés pour plusieurs raisons, mais entre autres ... parce qu'il souhaite travailler dans une institution avec une plus grande implication politique. « Je ne pouvais pas tout dire. Notamment, par rapport à l'Europe et à son système de protection des migrants, à la sécurisation des frontières, etc. Je voulais apporter un regard critique, mais comme nous étions subsidiés par l'Europe, c'était délicat d'en parler ». Selon lui, **certaines associations sociales pourraient être plus militantes, mais elles sont trop souvent coincées par leurs subsides, la politique.** « C'est tout le paradoxe des mouvements qui critiquent le système mais vivent encore dedans ! Pareil pour moi, en tant qu'enseignant dans une Haute Ecole subventionnée par la Communauté française, salarié, mais pas nommé, à temps partiel, donc inévitablement en concurrence. Nous voulons intervenir dans des lieux d'oppression - sur les usagers et les travailleurs - comme le CPAS, mais dans les écoles elles-mêmes, des personnes à temps

plein n'en peuvent plus ! On ne peut pas en faire totalement abstraction. Pour le moment, je ne sens pas vraiment le danger, mais je suis conscient qu'il existe. Si j'avais des enfants, une maison, peut-être que j'aurais plus peur ... ».

Raison pour laquelle il ne juge pas les autres. « **Chacun peut faire du militantisme à sa manière, visible et invisible.** On peut soutenir des actions en les diffusant simplement par mail, en marquant son accord sur tel ou tel événement par un simple message d'encouragement. Moi, j'ai le temps de militer ! C'est loin d'être le cas de tout le monde, en premier pour ceux qui sont dans la survie ... ». Il le reconnaît « militer est un luxe aujourd'hui ... ou un dernier recours ! ».

Un flou confortable

Mais, même avec du temps devant soi, comment avancer avec un groupe si disparate, informel, indéfini tel que « Ecole en colère ? » Ne se confronte-t-on pas à un « informel bricolé perpétuel », un brin épuisant ? ... Pour toute réponse, il cite Fatima Zibou, sociologue présente lors de l'AG régionale bruxelloise de Tout Autre Chose en septembre 2016, et qui rappelle combien « pour définir ce qui nous rassemble (parlant des peurs du 'Belge' à propos de 'l'étranger', ndlr), on doit d'abord définir ce qu'on est nous, ce qui nous rassemble : nous sommes les 99%, les opprimés. **Si nous ne voyons pas nos points communs et qui est l'ennemi commun, alors on se sépare, on s'épuise, on s'éparpille.** »



Second ingrédient important : se permettre d'être lent². « Dans les débuts de «Ecole en Colère», nous nous sommes mis d'accord sur notre fonctionnement, nous avons beaucoup discuté, notamment de nos idéaux politiques, nous avons rédigé les 10 balises (Lire p. 23) comme point de ralliement. » « Dès le départ, je ne voulais pas trop nous définir comme un groupe, mais **plutôt comme un espace-temps**. Tout le monde peut être en colère, peut proposer quelque chose. Il n'y a pas de membre, de coordinateur, il n'y a pas de règles ». Avec ses avantages et inconvénients. Mais pour l'initiateur, c'est « **un informel assez confortable**. Je ne prends pas les décisions tout seul, elles se prennent d'elles-mêmes : inviter tel intervenant, faire un débat sur tel sujet, ... A partir du moment où je m'inscris dans les balises communes, les autres me font confiance et inversement ». « Je prends une décision, mais je reste ouvert à ce qu'on m'arrête, à n'importe quel moment ». ... Jusqu'à présent, personne ne l'a encore fait ! Juste quelques remarques à

propos de l'une ou l'autre proposition émise, notamment cette idée de faire une occupation d'un CPAS sans autorisation ou de se faire membre de certains mouvements. « Je me suis remis en question. Certains ont la crainte de se faire approprier les choses, c'est une peur à prendre en compte ».

La militance n'est pas séparée du travail social »

Et aujourd'hui : quelles sont les attentes pour «Ecole en Colère»? Comment envisager l'avenir? Quelle étincelle pour faire changer la société?... "Une nouvelle action se prépare pour dénoncer le risque de disparition du secret professionnel (dans le cadre de la lutte contre le radicalisme, ndlr). Ce sera une action "choc" artistique et symbolique : l'école sociale sera transformée pour un petit temps en... école de police pour dénoncer le risque de devenir uniquement des contrôleurs !

Pour en revenir à l'étincelle, ce n'est pas le genre de question que je me pose tous les jours. Que ce soit pour Ecole en Colère, Tout Autre Chose ou encore pour enseigner le travail social, tout ceci n'a finalement du sens – individuel, mais surtout collectif - qu'à partir du moment où il y a bien **une idée politique derrière**. Pour cette raison, la militance, selon moi, n'est pas séparée du travail social. C'est le système qui sépare le culturel du social, de l'éducation. Mais tout est dans tout. Et le point commun est que tout cela EST politique... **Le travail social est politique, sinon tu fais du travail administratif.** »

— Stéphanie Devlésaver, sur base de l'interview de Sébastien Gratoir, septembre 2016

« Certaines associations sociales pourraient être plus militantes, mais elles sont trop souvent coincées par leurs subsides, la politique. »

² Pour faire un parallèle avec la régionale bruxelloise Tout Autre Chose, cette lenteur n'aurait peut-être pas été suffisamment prise au moment de sa création.



« NOUVEAUX » MOUVEMENTS SOCIAUX *et travail social : solidaires ?*

Dans les rues de Bruxelles, sur ses façades d'immeuble, sur ses pavés et même sur ses feux de signalisation fleurissent autocollants, calicots, affichettes... Autant d'appels à aller manifester, à résister, à créer autre chose ! Derrière ces invitations à se rassembler, des noms comme « Tout Autre Chose », « Hart Boven Hard », « Acteurs des Temps Présents », « 136 jours », ... Mais qui sont-ils ? Et que cherchent-ils ? Entre accords et désaccords, un vrai rapport de force avec les politiques serait-il en devenir ?... Pour en savoir plus, petit détour par une AG de la régionale bruxelloise de Tout Autre Chose/Hart Boven Hard, en septembre 2016. Ou comment, sous des airs de légèreté désordonnée et conviviale, s'élaborent des prises de position concrètes et rassembleuses. A ne pas prendre à la légère.

En mode militant

Un dimanche de septembre après-midi, ambiance encore estivale sur les quais Saint-Catherine : odeur de poisson, frites et crème glacée. Rue du vieux marché aux grains, au-dessus de la terrasse du café De Markten, sur un mode « chacun son style » - bermudas et sandales côtoient chaussures de ville et chemises à carreaux - une quarantaine de personnes, réparties par atelier, débattent, concentrées : « Une actions de solidarité avec les travailleurs de Caterpillar ? Incontournable ! Et sur la question de l'exclusion des chômeurs, ne faudrait-il pas aller informer les gens de leurs droits dans les CPAS ? (...) Comment peut-on agir en étant hors des syndicats ? Non politisés ? Critiquer avec humour ? Faire une forme de presse satyrique ? Faire de l'info tout autrement ?... (...) Bon, du coup concrètement, que fait-on ? »

Peu après 16h, l'atelier intitulé « quelle action pour le mouvement ? » se termine doucement. Les autres également, dans un joyeux brouhaha convivial. Jeunes et plus âgés sont heureux de se dégourdir la tête et les jambes. Nous sommes à la **régionale bruxelloise de Tout Autre Chose – Hart Boven Hard**. Comme une assemblée générale de rentrée, c'est le moment de faire l'état des lieux des locales mais aussi de s'arrêter sur la direction à prendre, les orientations souhaitées... Pas évident. Les constats sont faits, les idées lancées, les souhaits énoncés, ... Mais **tout est encore à faire**. Une seule chose est sûre : on ne réitérera pas le coup de la bataille d'oreillers géante qui tend plutôt à décrédibiliser

le mouvement. Du côté d'une « toute autre économie », on se dit qu'il faudrait former un groupe de réflexion bilingue autour de 4 ou 5 grands thèmes pour avoir des pistes d'action concrètes. Lesquels ? On n'en saura pas plus cet après-midi-là. Pour le « TTIP », il est question de 'flashmob' et d'autocollants à apposer dans toute la ville. Le thème « Logement », doit être présenté sous l'angle du collectif et travaillé avec les plateformes expertes dans ce domaine, telles que Common Josaphat. Dans l'atelier « culture », apparemment, les idées ne manquaient pas : « ils sont gentils, mais fous, ils sont fous », conclut une participante plus âgée, amusée. « Nous n'étions pas beaucoup aujourd'hui, mais c'était intéressant. A la Quincaillerie¹, en 2015, nous étions bien plus nombreux, mais là j'ai peur d'une certaine prise de pouvoir ». Entre associations et « nouveaux » mouvements sociaux, la concurrence ne disparaît jamais complètement.

Nécessairement politique

Mais quelle est donc la motivation profonde de ces personnes qui se rassemblent autour de ces mouvements ? Pour tenter de trouver des réponses à la question, direction Chaussée de Haecht, à la rencontre de Julie Maenaut, arrivée au début de Tout Autre Chose et impliquée à la fois professionnellement (en tant que coordinatrice de la Plateforme d'action Santé & Solidarité) et personnellement dans le mouvement. Pour cette jeune femme engagée, l'objectif

« Beaucoup de gens bougent au niveau local, sans forcément avoir une vision politique de leur action. »

serait de « mettre en action des citoyens qui ne sont pas organisés dans d'autres lieux ; permettre l'espoir, la rencontre, faire connaître et émerger toutes ces petites alternatives locales en leur donnant un plus grand écho, leur apporter un éclairage politique ». **Et, faire renaître, de cette manière, le débat politique.** En effet, beaucoup de gens bougent au niveau local sans forcément avoir une vision politique de leur action. Pour elle, « il y a une vraie **nécessité d'aller-retours entre ces expériences locales et plus globales**. Ce sont deux tendances qui se retrouvent d'ailleurs dans Tout Autre Chose : l'un « comment vivre maintenant autrement ? » ; l'autre « comment changer la société plus largement ? ». Dans les deux cas, il y aurait un tel **grand écart** entre « ce à quoi les citoyens aspirent² » et « ce que le gouvernement propose » que cela ne peut que questionner !

Quentin Mortier, coordinateur du pôle Etudes et animations au sein de SAW-B, fédération d'entreprises d'économie sociale, décrit, pour sa part, ces initiatives citoyennes locales comme les témoins « **d'une profonde insatisfaction citoyenne**. Ces citoyens veulent souvent tout refaire, tout réinventer, parfois pour certains d'entre eux jusqu'au modèle de sécurité sociale, par exemple, plutôt que de tenter de faire changer les choses politiquement », explique-t-il. Ce qui n'est pas toujours évident. « Mais même s'ils s'inscrivent dans un rejet du jeu politique habituel, il existe pourtant bien une dimension politique dans leurs actions », ajoute-t-il. « Ce sont souvent des initiatives en passe de devenir des coopératives, construites autour de la défense de tel ou tel aspect. Il cite, à titre d'exemple, les projets³ « Nos oignons », « Terre en vue », « Beescoop », ... Aussi diverses soient-elles, de telles expériences sollicitent de plus en plus SAW-B afin de **tenter de pérenniser leur action**. « Elles se

mettent en place au niveau local face à des manques et pourraient potentiellement jouer un rôle économique et politique en tant qu'alternatives ». L'association prend donc ces initiatives très au sérieux et elles font d'ailleurs partie d'un des prochains défis à relever pour la fédération : « parvenir à réunir tous ces acteurs. Dans une tout autre économie, les citoyens, n'auraient-ils pas un autre poids à avoir, un autre regard à apporter, aux côtés des entreprises ? »...

« Contre », mais pas que

C'est ce que pense Jean-Louis Laville⁴, « *nous sommes aujourd'hui obligés de ne plus avoir d'un côté l'économie de marché qui peut être prédatrice et de l'autre côté le social voué à la réparation. (...) Quand on raisonne en termes d'économie plurielle, on peut sortir de ce cadre trop limitatif pour penser qu'il y a différents pôles économiques plutôt qu'un seul qui crée de la richesse pour les autres. Au contraire, dans chacun des pôles, il y a création et circulation de la richesse produite. Cela permet de se représenter l'économie d'une manière qui ne va pas céder le pas à ces idées de concurrence déloyale, de parasitisme de l'économie par le social.* » Et il ajoute : « *Ce n'est donc pas toujours contre le pouvoir légitime que se constituent [ces] actions. Nous ne sommes pas seulement dans une capacité de réaction mais aussi d'élaboration propre de la part des associations. Comment peuvent-elles présenter une solution innovante à un problème collectif ?* »

1 A l'initiative des Acteurs des Temps Présents, lieu situé au 66 Rue du Vauduc à Ixelles qui, durant 6 mois, tel un laboratoire expérimental, a ouvert ses portes aux rencontres, débats, lutte contre l'austérité et déploiement des alternatives, basées sur la coopération.

2 Lire les tout autres horizons sur le site de Tout Autre Chose : <https://www.toutautrechose.be/nous-voulons-quoi>

3 <http://www.nosoignons.org/>; <http://www.terre-en-vue.be/>; <http://bees-coop.be/>

4 Jean-Louis Laville, « Associations et action publique », 2015. Extraits de l'interview « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme », Quentin Mortier (SAW-B) et Bruno Gérard (UNIPSO), analyse 2015. Disponible sur le site de SAW-B : <http://www.saw-b.be/spip/>

Parfois connus à l'échelle nationale, d'autres au rayonnement plus local, avec leurs particularités, l'ensemble des mouvements sociaux se rassemblent autour de cette idée : « critiquer ne suffit pas, nous devons aussi montrer que des alternatives sont possibles ! ». C'est le cas notamment de 136 jours, mouvement né en mai 2016 et issu des Acteurs des Temps Présents (lire encadré) : il revendique **son inscription à la fois dans la désobéissance civile** et dans la protection civile. « Nous ne voulons pas nous limiter à des manifestations syndicales, nous devons entretenir le mouvement de contestation contre les politiques d'austérité, mais aussi favoriser les solidarités », explique Mathieu Bietlot, un des coordinateurs du mouvement (également coordinateur sociopolitique à Bruxelles Laïque). « Par exemple, nous donnons des coups de main à des agriculteurs pendant l'été, nous organisons des soirées « poésie, musique et cuisine contre l'austérité », une journée pour les enfants sans papiers, etc. ».

Sur le modèle de Hart Boven Hard⁵, Tout autre Chose entend aussi faire passer un message positif, original et tout en poésie avant le « contre », explique Julie Maenaut. Dans le but « **d'informer et de faire réfléchir à d'autres horizons.** »

Associatif engagé, où es-tu ?

Et tout cela s'organise **avec quels moyens** ? « Il y a une volonté très ferme de mettre en place des structures qui ne dépendent ni du marché ni des subsides de l'Etat puisqu'on le considère défaillant », rappelle Mathieu Bietlot. « L'idée est donc de réinventer les caisses de solidarité, les coopératives pour rendre les projets possibles ». **Et s'appuyer sur l'associatif subventionné** : Bruxelles-Laïque a par exemple soutenu financièrement Acteurs des Temps Présent lors de la mise en place de la Quincaillerie en 2015 (voir note 1). Du côté de Tout Autre Chose, les associations jouent aussi clairement un rôle de soutien en mettant à disposition des locaux de réunion, un graphiste pour la mise en page d'une affiche ou encore en payant des photocopies, ... « Pour la grande Parade, nous avons engagé une personne à mi-temps, mais je pense que cela doit rester ponctuel », précise Julie Maenaut. « Il y a aussi des récoltes de fond de type « crowdfunding » pour certains grands événements ». Au sein du mouvement, la question des moyens est loin d'être tranchée, les positions divergent, avec cette crainte de perte de spontanéité, de perte de l'engouement citoyen.

Pour la jeune militante, au-delà d'un soutien ponctuel de la part des associations subventionnées, il faut espérer que ces mêmes associations qui ont soutenu le lancement de Tout Autre Chose (re) trouvent aussi leur place dans ce mouvement. Et qu'elles puissent, à leur manière, allier leurs actions sectorielles à la lutte sociale commune.

Elle souligne aussi l'expertise et l'écho donnés au mouvement Tout Autre Chose grâce à des personnalités associatives. Mais regrette que ce soient toujours des représentants d'organisations qui participent, et non des usagers. Le grand défi de Tout Autre Chose aujourd'hui serait pourtant, selon elle, de **dépasser l'entre soi et d'amener de la diversité culturelle et sociale** à l'intérieur même du mouvement. « Nous gagnerions à aller discuter sur le temps de midi dans les associations de terrain, à fréquenter davantage des lieux publics tels que les marchés, les festivals, ... pour se faire connaître et répondre aux questions des gens ». En d'autres mots, rassembler – c'est bien là que réside la force de ce type de mouvement – toujours plus et plus largement : action sociale, syndicale⁶, citoyenne, ... dans le but de faire changer la société.

« Nous devons
entretenir le mouvement
de contestation
contre les politiques
d'austérité, mais
aussi favoriser les
solidarités. »

⁵ Hart Boven Hard s'est construit à l'initiative du monde culturel flamand, contrairement à Tout Autre Chose. Pour en savoir plus, lire le courrier hebdomadaire n°2262 du CRISP « Hart Boven Hard et Tout Autre Chose, Serge Govaert (2015).

Militer : ouvrir les fenêtres !





TOUT AUTRE CHOSE en quelques mots

Le mouvement Tout Autre Chose serait né à partir de cette question : « comment, parallèlement au mouvement syndical l'associatif et les citoyens se mobilisent contre ces politiques d'austérité qui détruisent les acquis sociaux ? ». Directement inspiré par son homologue flamand Hard Boven Hard, TAC est lancé plus tardivement « en raison notamment du contexte politique différent dans lequel s'inscrivent les deux mouvements (Lire p. 16, in « Hard Boven Hard et Tout autre chose, Serge Govaert, CRISP, Courrier hebdomadaire n° 2262, 2015). Sur son site Internet, il se définit comme « un mouvement citoyen belge francophone [qui veut] stopper la progression d'un modèle sociétal qui valorise la compétition et l'individualisme, accentue la pression sur les plus faibles, déshumanise les rapports entre les êtres humains et se fout du long terme. Nous travaillons à l'émergence d'un **modèle sociétal alternatif** en partant des milliers d'initiatives locales et sectorielles, en valorisant l'ouverture et le débat, et en cherchant à lier et concrétiser ce qui nous unit ».

Plus d'infos sur <http://www.toutautrechose.be>

Pourquoi 136 JOURS ?

« Entre la manifestation nationale du 24 mai et le 7 octobre, anniversaire du gouvernement Michel 1^{er}, il y a 136 jours. Il y a aussi les vacances d'été et de nombreux autres agendas sportifs ou politiques qui risquent de laisser la mobilisation s'affaïsser... ».

Issu du mouvement Acteurs des Temps Présent, il soutient les mêmes valeurs. 136 jours se veut « un signe de ralliement, un nom de famille, chacun gardant son prénom et sa singularité, (...) l'idée n'est pas de créer une plate-forme politique ou citoyenne supplémentaire (...), mais consiste plutôt à consolider les liens », peut-on encore lire sur leur site Internet. **Et après le 7 octobre ?...**

« Si ce gouvernement et ses politiques qui nous appauvrissent et nous divisent sont toujours en place, nous reprendrons date pour **365 jours de mobilisation permanente**. »

Pour en savoir plus :

<http://www.136jours.be/modeemploi/>

A ce jour, ce ne sont quand même pas moins de 13915 personnes qui ont signé l'appel lancé par Tout autre Chose. Et, lors de la grande parade, en mars 2016, ce sont entre 14.000 et 35.000 personnes – selon les estimations de la police ou des organisateurs – qui auraient circulé dans le quartier du canal à Bruxelles.

A quand l'étincelle ?...

Alors, à quand le grand changement ? Pour la coordinatrice de la plateforme, c'est une question de temps : « nous sommes dans un tournant, **l'associatif va sans doute être contraint de redevenir plus militant** et passer au-delà de ses peurs parce qu'il a clairement un rôle à jouer, aux côtés de Tout Autre Chose, sous cette forme ou sous une autre ... S'il y a, à l'avenir, des coupes budgétaires dans les subsides, il faudra nécessairement inventer d'autres manières d'intervenir ». Elle ne croit pas en la magie d'une étincelle, mais plutôt en **la construction d'un rapport de force**⁶. Même idée du côté de 136 jours : « utiliser toutes ces alternatives déjà existantes, non pas comme des oasis au milieu du désert, mais comme des bastions à partir desquels organiser la résistance ». Ce qui ne l'empêche pas de s'interroger : « ce projet commun à construire, peut-il se contenter d'être local ? Allons-nous décider de bouger tous ensemble le jour où nous verrons vers où aller ? »...

Nous n'aurons pas les réponses à ces questions aujourd'hui. En attendant, retour à De Markten où l'AG Tout Autre Chose se termine sur l'annonce des quelques événements à venir : manifestation du 20/09 contre le TTIP ; la nuit de la résistance les 28 et 29/09 au théâtre Beursschouwburg. Et après ?... On verra bien. Tout est possible. En attendant, on se quitte sur un air de Schönberg 'Do you hear the people sing ? Singing a song of angry men ?' pour se préparer à la prochaine manifestation. En attendant. Et puis, parce que chanter, scander une chanson, cela reste à la portée de tous. Même du plus piètre citoyen chanteur. **Et qu'il y a ce quelque chose d'une étincelle dans le fait de chanter tous ensemble.** Dans l'attente de la grande étincelle. Du feu d'artifice.

⁶ Les syndicats sont présents dans le comité de coordination de Tout Autre Chose.

⁷ « C'est en reconstruisant le rapport de force qu'on peut influencer sur l'Etat à propos de l'orientation des moyens alloués », explique J.-L. Laville. Selon lui, « on ne peut plus se satisfaire de cette anorexie idéologique dans laquelle les associations ne prennent pas parti sur les grands choix de société », idem note 3.

LE MANIFESTE DU TRAVAIL SOCIAL

Réaffirmer pour résister!

MANIF NATIONALE
29/09 - 11H
GARE DU NOORD STATION

Un Manifeste du Travail Social ? Est-ce vraiment bien nécessaire ?... "oui", rétorquent avec conviction les membres du bureau du Comité de Vigilance en Travail Social, à l'initiative du projet. "Face aux glissements des politiques actuelles vers toujours plus d'injonctions sécuritaires et contrôlantes, il fallait construire un outil mobilisable et politique. D'où, l'importance du terme « manifeste », souligne-t-il. Depuis plus de dix ans, le CVTS recueille les témoignages individuels ou d'équipes attentifs à garder et construire le sens d'une pratique du travail social. Et le constat semble généralisé : il est urgent aujourd'hui de "réaffirmer les principes incontournables du travail social". Parce qu'il n'y aurait tout simplement plus d'évidences.

« L'objectif est d'avoir à portée de main un outil de résistance pour les travailleurs sociaux dans un contexte où les pratiques deviennent parfois des routines. »

BIS : Comment l'idée de ce Manifeste a vu le jour ?

CVTS : Au fil des années, le CVTS est de plus en plus interpellé par les différents milieux professionnels, suite aux injonctions toujours plus paradoxales auxquelles se heurtent les travailleurs sociaux. Au cours de l'AG 2015, l'idée est lancée de rédiger un Manifeste du travail social à partir des grands principes du travail social malmenés par les politiques actuelles. Lors des premières réunions, cela partait un peu dans tous les sens, mais un élément sur lequel nous étions tous d'accord : « Les constats, on les connaît et on ne veut pas perdre notre énergie là-dedans ! ». **L'idée était plutôt de défendre des principes que de pointer tout ce qui n'allait pas.**

Avec quelle méthode de travail avez-vous avancé ?

Au départ nous avons rassemblé un groupe ouvert d'une cinquantaine de personnes, mais pour mieux avancer, nous avons choisi de réduire le groupe à 15 personnes représentatives des différents secteurs. La première étape a consisté à repérer plaintes et dérives au départ des témoignages du terrain repris dans les rapports d'activités du CVTS et à indiquer en quoi elles s'inscrivaient en porte à faux avec les principes du travail social, tel que référencés dans la Déclaration de principes éthiques de la Fédération Internationale des travailleurs sociaux (2004), texte reconnu et partagé qui fonde leur légitimité. Ensuite, l'idée était de dégager un certain nombre de fondamentaux du travail social, en les reformulant avec nos propres mots, et en les rendant plus vivants, notamment en les accompagnant d'exemples concrets, plus proches de nos réalités du travail social.

C'est ainsi que nous avons pu dégager les 4 différents chapitres du Manifeste actuel.

Quel est l'objectif central de ce Manifeste ?

L'objectif est d'avoir à portée de main **un outil de résistance pour les travailleurs sociaux, un texte de référence « actualisé » dans un contexte où les pratiques deviennent parfois des routines.** Autrement dit, il n'y a plus toujours ce réflexe d'aller chercher des références. D'où ce référentiel **pour défendre une pratique professionnelle**, tant à l'usage des travailleurs sociaux que des employeurs de ces travailleurs sociaux !

C'est aussi un **outil de plaidoyer** et de sensibilisation, d'interpellation, auprès des parlementaires, des politiques en général.

Et maintenant ?...

Des questions ne manqueront pas de surgir au terme du processus d'écriture : certains termes sont-ils trop politiques, trop jargonnants ? Est-ce un outil dont les travailleurs vont pouvoir véritablement se saisir ?... Nous avons choisi une certaine méthode pour construire le Manifeste mais il aurait pu être écrit de mille autres manières. C'est le résultat d'un travail collectif, de concertation démocratique.

Nous allons le diffuser le plus largement possible, **partout où un travail social s'opère.** Et il appartient maintenant aux travailleurs sociaux et à leurs organisations de s'en saisir et de le faire vivre. Pour lui donner la légitimité du nombre, nous lançons un appel à signatures via notre site internet : <http://www.comite-devigilance.be/>

Et nous restons bien sûr ouverts au débat qu'il ne manquera pas de susciter !

A découvrir, avec ce numéro du BIS !

TALVÈRES

et rencontre sociale

Les différents cadres législatifs qui ont été conçus et appliqués depuis une vingtaine d'années en Fédération Wallonie-Bruxelles ont tellement contribué à corseter le domaine associatif qu'on pourrait presque se demander si la volonté tacite du législateur n'était pas de briser ce qu'il restait d'esprit de divergence et de controverse dans le secteur...

C'est particulièrement patent pour l'**Education permanente**, dite autrefois Education populaire, **qui a non seulement perdu le peuple en chemin mais aussi sans doute ce qui faisait sa pertinence en même temps que son impertinence** : cette volonté de penser et de mettre en oeuvre une culture de résistance aux fatalismes politiques, sociaux, culturels ou économiques et d'en appeler à l'affranchissement de chacune et de chacun dans une communauté qui se serait voulue de dessein et non plus de destin.

L'esprit de l'évaluation, de la transparence, de la précaution, de la gouvernance et de la simplification¹ a soufflé sur l'Education permanente comme sur bien des domaines et **le chapeau qui est tombé, personne n'a encore osé le ramasser**.

Demeurent aujourd'hui celles et ceux qui se désolent ou se résignent à compter les points, à tricher un peu, à gérer toujours.

Celles-là et ceux-là espèrent encore un peu, ça dépend de leur âge, que la roue tourne sans les écraser et que le sillon sans cesse creusé et approfondi bute enfin sur sa *talvère*. **On appelait talvère**, du temps que l'agriculture n'était pas intensive, cet espace en bordure de champ où un cheval peut tourner et un paysan manoeuvrer sa machine ; **un endroit rétif à la culture où foisonnent les herbes folles** ; un moment où il est loisible de jeter un œil sur le travail accompli et sur celui qui reste à faire ; un temps indécis où l'on ne produit rien, certes, mais qui est aussi celui qui permet le rendement. C'est là en effet, dans cet espace de non production, que viennent les abeilles et les sylphes qui iront féconder un peu plus loin. La talvère, c'est l'instant de réflexion de la nature qui autorise l'activité des hommes.

Ce mot de langue occitane est l'un des rares que je connaisse qui décrive à la fois l'espace et le temps. C'est une des raisons pour lesquelles il m'est précieux. Un autre de ces raisons, c'est qu'il s'agit d'un mot que personne n'a encore pensé à porter au vocabulaire néolibéralisé du management socio-médiatico-politique comme si le mot, comme la chose qu'il désigne, étaient inaptes à l'appropriation, à la domination et à la mystification.

L'Education permanente figurait cet espace-temps qui parce qu'il ne cultivait pas le résultat le permettait. Sa disparition progressive ou, à tout le moins, l'amenuisement de son objet, de ses moyens et de ses perspectives ont ouvert la possi-

« La talvère, c'est l'instant de réflexion de la nature qui autorise l'activité des hommes. »

bilité d'un remplacement, d'une succession, d'une relève. Là où l'Education permanente imposait sa stature s'installent désormais d'autres formes.

Récemment par exemple, les Nuits Debout se sont vouées talvères.

Les Nuits Debout représentent sans doute l'expérience collective la plus récente qui approche le plus immédiatement le concept d'Education permanente, dans sa *perspective d'émancipation individuelle et collective des publics privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle*²... Les Nuits Debout qui ont essaimé en Belgique étaient certes plus clairessemées qu'en France et surtout qu'à Paris, mais elles ont accueilli une adolescence du politique qui ne trouve plus place ailleurs. Un tel public en demande de formation et de formulation politiques figure pourtant l'idéal d'une Education permanente qui n'a cependant plus de temps ou d'espace disponibles à lui accorder au moment où, pourtant, il en fait connaître le besoin ou l'urgence...

La planification, la sectorisation, la catégorisation, la segmentation dans lesquelles il s'agit désormais de *produire* de l'Education permanente rendent compliquée, sinon impossible, la réalisation de



ses idéaux proclamés. C'est pourquoi **bon nombre d'associations s'inquiètent aujourd'hui du retard permanent qu'elles accusent** devant l'émergence de nouveaux mouvements ou de nouvelles plateformes et c'est pourquoi aussi beaucoup de leurs travailleuses et de leurs travailleurs les rejoignent et les nourrissent...

Ainsi que le faisait remarquer Jean Blairon (RTA/Intermag) lors d'un débat au Centre Culturel de Dison entre Tout Autre Chose et les Acteurs des Temps Présents, tous les mouvements dits « citoyens » qui sont nés ces dernières années ont effectivement emprunté quelque chose à l'intuition géniale de Marcel Hicter³. Ce qu'ils en ont retenu est variable. Mais *l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active ou l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques* font bel et bien partie de l'héritage sans testament dont ils se sont emparés. En revanche et jusqu'à plus ample informé, nulle demande de subvention, nul recours à des contrats-programmes, nul appel à intervention publique, nul besoin de reconnaissance ministérielle pour des mouvements qui, de façon progressive et apparemment paradoxale, quittent le giron d'un Etat dont ils défendent et soutiennent pourtant les services publics. Mais sans doute serait-il plus exact d'écrire qu'ils quittent le giron de l'Etat dans la mesure où, précisément, ils en soutiennent et défendent les services publics...

Cette rupture d'avec un Etat devenu *Etat social actif* est évidemment rien moins que surprenante dans la mesure où la distinction classique entre Etat et Marché n'est plus opératoire non plus. **Nous avons affaire aujourd'hui à quelque chose de beaucoup plus intriqué, de beaucoup moins reconnaissable mais de décidément très incestueux entre la dite chose publique et la sphère d'intérêt privée.** De sorte qu'un Premier ministre peut par exemple se sentir intimement abusé dès lors qu'un PdG d'une grande entreprise multinationale (disons le CEO de Caterpillar par exemple) décide (lui aussi) de rompre unilatéralement le gentleman agreement signé jusqu'ici avec l'Etat qui l'accueillait et le choyait. L'Etat s'étant mis volontiers à disposition s'étonne ainsi lui-même que l'on puisse en disposer à volonté...

Les alliances qu'a passées l'Etat avec ces intérêts privés qui contreviennent aux intérêts publics (et du public) contribuent ainsi à **légitimer la distance que prennent peu ou prou les mouvements « citoyens » avec leurs institutions.** La conditionnalité permanente de l'attention que porte l'Etat à ses citoyens, qu'il est pourtant historiquement chargé de protéger, exacerbe la séparation et entérine le divorce. Les visées *austéritaires* (ce mot valise dit à la fois l'austérité et l'autoritaire) des gouvernements et d'autres instances politiques ont conduit à *lumpeniser* une partie de la population afin de la sacrifier en la présentant comme la part dispensable et regrettable d'une société appelée à *faire bouger les lignes* et à *sortir du cadre* afin d'effectuer cette *inévitabile et nécessaire révolution copernicienne* qu'appellent les évidentes *pesanteurs* et les incontestables *archaïsmes* que représentent ces « gens de peu »...

Les mouvements citoyens qui se sont créés à partir de cette présentation déshonorante et discriminante des appauvris et des fragilisés comme freins au progrès et comme entraves à la croissance **ont donc tenté tout naturellement** – au travers de *chartes* comme les Acteurs des Temps Présents, de *balises* comme Tout Autre Chose ou *d'assemblées libres* pour les Nuits Debout – **de définir le cadre dans lequel pourraient se déployer des alternatives propres à rendre enfin pensable, possible et réalisable la survenance d'autres formes de vie commune et collective.**

Ils n'avaient pour cela qu'à piocher dans le catalogue de l'existant qui, de la participation citoyenne à la requalification du travail en passant par des propositions en matière énergétiques ou alimentaires, constitue la trame de films comme « Demain » ou « En quête de sens » et le propos récurrent des forums sociaux mondiaux.

1 Allusion au fameux tétrapode sociétal totemique de Jacques Miermont

2 Voir l'article 1er. - § 1er des Dispositions générales du Chapitre 1er du Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente du 17 juillet 2003

3 Marcel Hicter (1918-1979): grand commis de l'Etat et père de l'éducation populaire en Belgique, il a notamment créé le Service national de la jeunesse puis a dirigé l'Administration des arts, des lettres et de l'éducation populaire avant de devenir directeur général de la jeunesse et des loisirs de 1963 à 1979.

Une reformulation générale a donc été mise en œuvre.

Elle passe par la rédaction de livres blancs, de cartes tout aussi blanches ou de notes d'intention, fruits de débats publics et de processus dits aujourd'hui de co-construction ainsi que par l'exercice de représentation dans l'espace public comme les parades de Hart Boven Hard/ Tout Autre Chose, les marches des Acteurs des Temps Présents, les assemblées des Nuits debout mais aussi par d'autres tentatives plus inscrites dans le territoire comme l'ouverture volontairement éphémère (six mois) de la Quincaillerie des Temps Présents.

Cette reformulation n'est évidemment qu'une étape dans le développement de ces mouvements. Toute la question étant de savoir si il y en aura une autre et si, en dehors du déclaratif et du rhétorique, Tout Autre Chose, les Nuits Debout ou les Acteurs des Temps Présents entendent être réellement porteurs et promoteurs de changements, autrement par exemple que via l'inscription normative dans un parti ou sur une liste électorale.

Si cette autre étape était franchie, si une réelle disposition à assumer le discours et à transformer la parole se faisait jour, l'évolution politique de ces mouvements serait alors intéressante à évaluer aussi à l'aune de la radicalité qu'ils affecteraient à la mise en œuvre effective de ces alternatives qui constituent, de leur point de vue, autant de « miracles discrets »⁴ susceptibles d'ébranler la citadelle libérale et de rendre *possible* un *autre monde*.

J'emploie le mot radicalité car ce n'est faire injure à personne, je pense, de rappeler qu'aucune alternative n'est *naturellement vertueuse*⁵. Elle ne le devient, au mieux, qu'au fil des alliances qu'elle génère ou qu'elle accepte, des conflits qu'elle engendre, des débats qu'elle stimule, des réalisations qu'elle produit. Et il n'est pas non plus inopportun de se souvenir que, de son côté, le capitalisme observe ces expériences et ces propositions d'alternatives sociale, politique, économique, culturelle ou écologique actuellement en cours avec des yeux neutres et un regard égal. Il ne considère pas en effet que ces expériences et propositions alternatives soient bonnes ou mauvaises en soi : il ne les jugera qu'en fonction de leur capacité à générer de nouveaux flux financiers, à créer de nouveaux besoins de consommation ou à induire de nouvelles possibilités de consolation.

Tant qu'elles ne visent pas à établir avec lui un rapport de force idéologique fondamental et déterminé ou qu'elles ne concurrencent pas des marchés dont il estime, historiquement, culturellement ou *naturellement* être propriétaire et garant, **le capitalisme se sert de ces propositions ou de ces expérimentations comme d'autant de laboratoires qu'il n'aura pas à financer.**

Et il a bien raison car ces laboratoires tournent aujourd'hui à plein régime : il faut bien constater en effet que très peu de ces alternatives s'inscrivent – quelles qu'en soient les raisons – dans une logique de rapport de force rassembleuse et que **chacun défend plutôt ses idées ou ses propositions à partir de positions individuelles, associatives ou entrepreneuriales singulières ou particulières** qui contribuent à fragmenter le paysage d'opposition, de divergence ou de sécession qu'elles pourraient pourtant proposer ensemble.

Et il faut bien reconnaître aussi qu'il ne se trouve pas non plus grand-monde à ce jour pour oser l'hypothèse et le cadre d'une *dé-sobéissance économique et politique* crédible, capable d'entraîner, de fédérer et de mutualiser ces expériences et ces propositions.

Situés ainsi entre la remise en cause d'un Etat abandonniste et la contestation d'un marché prédateur, **les mouvements citoyens qui ont pour eux leur jeunesse** – 2013 pour les Acteurs, 2014 pour TAC et 2016 pour les Nuits – **savent aussi qu'ils n'auront pas l'occasion de faire de vieux os.** Pour ces mouvements, exister encore sous cette forme dans cinq ou dix ans serait le signe d'un échec conceptuel ou d'une ritualisation consentie.

C'est la raison pour laquelle une avancée vers *le commun* et sa construction en tant que pratique politique constitue pour eux une suite logique et souhaitable s'ils veulent aussi éviter leur propre institutionnalisation et, partant, leur propre disqualification.

Le commun comme antithèse à un Etat à la fois propriétaire (y compris de ses citoyens) et à la fois locataire (de services désormais fournis par l'économie capitaliste) et comme obstruction aux logiques sacrificielles du néolibéralisme demande d'autant plus à être rendu sensible et tangible que la décomposition des formes de travail refont de la propriété une question centrale.

La talvère que j'évoquais plus haut pourrait sans doute servir de métaphore opératoire à ces mouvements citoyens en ce qu'elle comporte de *temps inappropriable* et d'*espace dépossédé*. Il y a peut-être quelque chose de passionnant à chercher dans ces friches qui disent à la fois la richesse du refus et le présage de la moisson. Car bien sûr les talvères ne sont pas des isolats : **les talvères ne sont pas insulaires. Mais si elles sont reliées et connectées à d'autres temps et à d'autres territoires**, c'est surtout parce qu'elles veulent leur proposer la perspective d'un paysage désaliéné.

« Le capitalisme se sert de ces expérimentations comme d'autant de laboratoires qu'il n'aura pas à financer. »

4 Pour reprendre une belle formule d'Isabelle Stengers.

5 L'exemple de la dite économie collaborative imaginée « hors cadre » par des hackers est suffisamment éloquent de ce point de vue.

3. Investeren in de toekomst



« Rompre l'isolement,
créer des solidarités est le
début d'un engagement,
d'une militance qui ne
fonctionne plus 'contre'
mais 'pour' la vie. »

Miguel Benasayag et Diego Sztulwark



« ETRE TOUS EN LIEN »...

Nous avons débuté ce BIS avec plus de questions et d'incertitudes encore que pour d'autres dossiers. Parce que cette question du militantisme, de la résistance aux diktats mortifères du néolibéralisme et de l'émergence d'alternatives, c'est ce que nous vivons précisément maintenant.

C'est ce que nous ressentons, pour beaucoup d'entre nous, comme l'inévitable chemin à prendre – que ce soit en tant que citoyen, professionnel de la santé et/ou du social, enseignant, journaliste, parent... - sous différentes formes et à des degrés d'engagement divers (lire p. 21) mais sans direction précise, avec il faut bien le dire, peu de balises.

Pour rappel, nous avions pour projet d'« examiner soigneusement comment apparaissent ici et là **de nouvelles normes dans les pratiques professionnelles, dans les relations sociales, dans les mobilisations politiques.** (...) Possibilité de **créer des espaces originaux alternatifs à l'intérieur même du système capitaliste, voire à créer dès maintenant les premières bases institutionnelles d'un nouveau système social possible.** »¹

Que ce soit du côté de l'associatif subventionné ou – la plupart du temps - un pied dedans et un pied dehors, nous n'avons pas été déçu. La critique et la résistance se vivent un peu partout ! Et ces équipes, groupes, mouvements... qui les portent vont même, pour la majorité, un pas plus loin : ils s'inscrivent dans ce **double mouvement de critique ET d'action**, si chères à Michel Benasayag et Diego Sztulwark² :

« La véritable résistance passe par la création de liens et de formes alternatives, ici et maintenant, par des collectifs, groupes et personnes qui, au travers de pratiques concrètes et d'une militance pour la vie, dépassent le capitalisme et la réaction. (...) Dès lors, résister, c'est **créer les nouvelles formes, les nouvelles hypothèses théoriques et pratiques** qui soient à la hauteur du défi actuel. »

Et ils ajoutent encore : « Rompre l'isolement, créer des solidarités est le début d'un engagement, d'une militance **qui ne fonctionne plus 'contre' mais 'pour' la vie.** »

Les professionnels de l'action sociale participent à cet engagement quand ils exercent leur travail d'aide et de soins en allant « à la rencontre de » leurs usagers, parfois aux « frontières de la désobéissance civile » et « au risque de flirter avec des pratiques économiques empruntées au néolibéralisme » (lire p. 11). Mais l'associatif subventionné est aussi vu par certains comme encore trop 'peureux', 'frileux' et serait « contraint de redevenir plus militant » (lire p. 31).

Quant aux « nouveaux » mouvements sociaux, situés entre l'action sociale et citoyenne, ils entremêlent leurs forces **mais aussi leurs faiblesses**. Leur démultiplication, avec des coordinations qui se veulent souples, informelles, locales et parfois nationales (HBH/TAC), à l'avenir éphémère, embrassent très (trop ?) largement des thèmes allant des politiques migratoires aux manifestations contre le TTIP en passant par des revendications plus locales et environnementales. Comme le résume très justement Benoît Rihoux³ « on observe de plus en plus un militantisme à la carte, **un militantisme ou une série d'adhésions qui sont toujours partielles, jamais exclusives, souvent (très) temporaires.** » Pour lui, il n'y aurait pas de déclin des mobilisations collectives, mais plutôt un plus grand pluralisme de la mobilisation.

« Les « nouveaux » mouvements sociaux, situés entre l'action sociale et citoyenne, entremêlent leurs forces mais aussi leurs faiblesses. »

La question est de savoir aujourd'hui : est-ce un obstacle pour avancer ? A-t-on besoin de se coordonner davantage ? De relayer ces expériences sociales et citoyennes éparpillées auprès des pouvoirs publics sous une même bannière ? Pour Miguel Benasayag et Diego Sztulwark, la voie de la multiplicité est tout simplement celle à poursuivre pour résister, à l'image de la définition du rhizome de Gilles Deleuze, « on entre par n'importe quel côté, chaque point se connecte avec n'importe quel autre, il est composé de directions mobiles, sans dehors ni fin, seulement un milieu, par où il croît et déborde, sans jamais relever d'une unité eu en dériver ; sans sujet ni objet. »⁴ Et les auteurs « Du contre-pouvoir » concluent : « Aujourd'hui, nous voyons fleurir des coordinations, des collectifs et des groupes de travailleurs qui **débordent largement dans leurs**

revendications les luttes sectorielles. Ces luttes doivent, au sein de chaque singularité, de chaque situation concrète, **dépasser le quadrillage du pouvoir, refuser la séparation entre avec emploi et sans emploi, nationaux et étrangers, etc.** (...) parce que toute lutte qui accepte et reproduit ces différences est une lutte qui, aussi violente soit-elle, respecte et renforce le système capitaliste. »⁵

Alors, pour élargir, préserver et/ou faire fleurir les talvères de l'action sociale alors que l'éducation permanente elle-même montre de grands signes d'essoufflement (lire p. 34), que reste-t-il à faire si ce n'est **être tous en lien** pour résister et créer d'autres horizons, **lentement mais très sûrement ?**

1 « Repenser la révolution », Christian Laval, professeur de sociologie à Paris-Ouest Nanterre La Défense et chercheur associé à l'Institut de recherches de la FSU, pp. 112-121, in "Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne", Université Paris 8, Actes du colloque de la Fondation Gabriel Péri, 6 et 7 février 2015.

2 « Du contre-pouvoir », Miguel Benasayag et Diego Sztulwark, Edition La Découverte, 2002, pp. 147-148.

3 « Partis politiques et mouvements sociaux : d'où venons-nous, où allons-nous ? », Benoît Rihoux, in La revue Nouvelle, n°3, mars 2004, p. 36.

4 Idem 2, p. 149.

5 Idem 2, pp. 159-160



POUR APPROFONDIR

QUELQUES PISTES, *parmi d'autres*

Ouvrages

- Associations et Action publique, J.-L. Laville et A. Salmon (dir.), Desclée de Brouwer, Paris, 2015
- Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne, Université Paris 8, Actes du colloque de la Fondation Gabriel Péri, 6 et 7 février 2015
- Du contre-pouvoir, Diego SZTULWARK, Miguel BENASAYAG, Ed. La Découverte, 2002

Dossiers

- Hart Boven Hard et Tout Autre Chose, S. Govaert, Courrier hebdomadaire n°2262, CRISP, 2015
- Partis politiques et mouvements sociaux : d'où venons-nous, où allons-nous ?, B. Rihoux, La Revue nouvelle, n°3, mars 2004
- L'éducation permanente : ses enjeux actuels et à venir, C. Delhay (avec la collaboration de C. Dricot), étude CESEP 2012

- A.N.A.I.S.
- ABAKA ASBL
- ACCOMPAGNER
- AIDE AUX FAMILLES DE SCHAERBEEK
- AIDE FAMILIALE - BRUXELLES ASBL
- AIDE SOCIALE AUX FAMILLES ET PERSONNES AGÉES DE KOEKELBERG
- AIMER À L'ULB
- AIMER JEUNES
- ALTEO BRUXELLES
- ALZHEIMER BELGIQUE
- ANTENNE TOURNESOL
- ARÉMIS ASBL
- ASSOCIATIF FINANCIER
- ASSOCIATION DES CENTRES ET SERVICES BRUXELLOIS POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES
- ASSOCIATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX
- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES
- ATOLL
- BRUXELLES - ASSISTANCE - IIIÈME MILLÉNAIRE
- BRUXELLES LAÏQUE
- BUREAUX DE QUARTIERS
- C.A.P. - I.T.I
- CANCER ET PSYCHOLOGIE
- CENTRALE DE SERVICES ET DE L'AIDE À DOMICILE
- CENTRALE DES SERVICES À DOMICILE DE BRUXELLES - CSD ASBL
- CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE
- CENTRE BRUXELLOIS DE PROMOTION DE LA SANTÉ
- CENTRE D'APPUI - MÉDIATION DE DETTES
- CENTRE DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET DE PLANNING FAMILIAL DU KARREVELD
- CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES ET SEXOLOGIQUES
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES
- CENTRE DE GUIDANCE D'ETTERBEEK
- CENTRE DE GUIDANCE D'IXELLES
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL D'AUDERGHEM - LE CAFRA
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DU MIDI
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE DE FOREST
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE D'IXELLES
- CENTRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES
- CENTRE DE PSYCHO-ONCOLOGIE ASBL
- CENTRE DE SANTÉ LE GOELAND
- CENTRE DE SANTÉ LE MIROIR
- CENTRE DE SANTÉ MENTALE 'L'ADRET'
- CENTRE DE SERVICE SOCIAL DE BRUXELLES SUD - EST
- CENTRE FAMILIAL DE BRUXELLES
- CENTRE MEDICAL ENADEN
- CENTRE SÉVERINE
- CENTRES DE COORDINATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE INDÉPENDANTS ASBL - COSEDI
- CHAPELLE AUX CHAMPS
- CITÉ SÉRINE
- COLLECTIF CONTRACEPTION SANTÉ DES FEMMES
- COLLECTIF DE SANTÉ LA PERCHE
- COORDINATION BRUXELLOISE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ
- COORDINATION LAÏQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
- COULEURS SANTÉ
- CSÀD (CENTRE DE SERVICES ET D'AIDE À DOMICILE)
- CSC-CNE
- DUNE
- ENEO, MOUVEMENT SOCIAL DES AÎNÉS
- ENTR'AIDE DES MAROLLES
- ENTRE2
- EQUIPES D'ENTRAIDE
- ESPACE P
- ESPACE RENCONTRE BRUXELLES ASBL
- ESPACE SOCIAL TÉLÉ-SERVICE
- FACULTÉ D'AIMER
- FASS
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE DES MAISONS MÉDICALES
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES INSTITUTIONS POUR TOXICOMANES
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE PLURALISTE DE SOINS PALLIATIFS ET CONTINUS (F.B.S.P. ASBL)
- FÉDÉRATION DE CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SIMILES FRANCOPHONES ASBL
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL MUTUALISTES BRUXELLOIS
- FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
- FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES
- FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL ET DES SERVICES D'AIDE AUX SANS-ABRI ASBL
- FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN MILIEU POPULAIRE
- FÉDÉRATION DES SERVICES BRUXELLOIS D'AIDE À DOMICILE
- FÉDÉRATION DES SERVICES SOCIAUX
- FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES
- FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION NATIONALE DE PROMOTION DES HANDICAPÉS
- FÉDÉRATION SOCIALISTE DES PENSIONNÉS
- FGTB- SETCA BRUXELLES
- FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES
- FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
- FONDS JULIE RENSON
- FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
- FREE CLINIC
- GRANDIR ENSEMBLE
- GROUPEMENT BELGE DES OMNIPRATICIENS
- GROUPE SANTÉ JOSAPHAT
- HAUTE ECOLE CATHOLIQUE CHARLEROI-EUROPE - INSTITUT CARDIJN
- HAUTE ECOLE GROUPE ICHEC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC, CATÉGORIE SOCIALE
- HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE - DÉPARTEMENT SOCIAL
- HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
- INFOR-DROGUES
- INFOR-HOMES
- INTERSTICES CHU ST-PIERRE
- JEUNES SCHAERBEEKOIS AU TYRAVAIL ASBL
- LA TRACE
- L'AMBULATOIRE - FOREST
- LE CHIEN VERT
- LE GRES
- LE MERIDIEN
- LE NOROIS
- LE NOUVEAU CENTRE PRIMAVERA
- LE PATIO
- LE PELICAN
- LE SAS
- LE TROISIÈME OEIL
- L'ENTRE-TEMPS
- L'EQUIPE/BABEL
- L'ESCALE
- LIGUE BRUXELLOISE FRANCOPHONE POUR LA SANTÉ MENTALE
- LIGUE DES FAMILLES
- LIRE ET ECRIRE BRUXELLES
- MAISON MÉDICALE ASBL (FOREST)
- MAISON MÉDICALE D'ANDERLECHT
- MAISON MÉDICALE DE LAEKEN
- MAISON MÉDICALE DES MAROLLES
- MAISON MÉDICALE DU BOTANIQUE
- MAISON MÉDICALE DU MAELBEEK - ASBL PROMOTION SANTÉ
- MAISON MÉDICALE DU NORD
- MAISON MÉDICALE DU VIEUX MOLENBEEK
- MAISON MÉDICALE ESSEGHEM
- MAISON MÉDICALE GALILÉE
- MAISON MÉDICALE HORIZONS
- MAISON MÉDICALE KATTEBROEK
- MAISON MÉDICALE LE NOYER
- MAISON MÉDICALE SANTÉ PLURIELLE
- MÉDECINS DU MONDE BELGIQUE
- MODUS VIVENDI
- MONDE DES SPÉCIALISTES
- MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
- PARTENAMUT
- PERSPECTIVE ASBL
- PIERRE D'ANGLE
- PLAN F
- PLANNING FAMILIAL DE LA SENNE
- PLANNING FAMILIAL DE WATERMAEL BOITSFORT
- PLANNING FAMILIAL DE WOLUWÉ-SAINT-PIERRE
- PLANNING FAMILIAL D'EVERE
- PLANNING FAMILIAL LEMAN
- PLANNING MAROLLES
- PLATEFORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT
- PROJET LAMA
- PROSPECTIVE JEUNESSE
- PSYCHO-ETTERBEEK
- QUESTION SANTÉ
- R.A.T.
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISE DE FOREST-UCCLE-WATERMAEL-BOITSFORT
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISE DE SAINT-GILLES
- SERVICE LAÏQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF - AIGUILLAGES
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX JUSTICIAIRES ET AUX VICTIMES B II - SLAJ-V ASBL
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES
- SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL
- SERVICE SOCIAL JUIF
- SESO
- SMES-B
- SOINS À DOMICILE ASBL
- SOINS CHEZ SOI (ACCOORD)
- SOLIDARITÉ
- SOLIDARITÉ SAVOIR
- SOS JEUNES
- SOS VIOL
- SSM CHAMP DE LA COURRONNE
- TÉLÉ - ACCUEIL
- TELS QUELS
- TRANSIT ASBL
- ULYSSE
- WOLU-PSYCHO-SOCIAL (WOPS)
- WOLU-SERVICES



Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

Le manifeste du travail social

Un Manifeste du Travail Social ? Est-ce vraiment bien nécessaire ?... «oui», rétorquent avec conviction les membres du bureau du Comité de Vigilance en Travail Social, à l'initiative du projet. «Face aux glissements des politiques actuelles vers toujours plus d'injonctions sécuritaires et contrôlantes, il fallait construire un outil mobilisable et politique.»

A découvrir, avec ce numéro du BIS !

